

AVEUX, CHANTAGE ET RÉSEAUX DE FINANCEMENT

Les dessous d'un complot incendiaire

PAGE 3

Un documentaire diffusé par les médias publics revient sur les investigations menées après les incendies de forêt à Constantine et Guelma. Il met en cause plusieurs personnes et décrit un réseau présumé de recrutement piloté depuis l'étranger.

VIANDES IMPORTÉES, SPÉCULATION, PRIX Tebboune ordonne une enquête

PAGE 16

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, hier, l'ouverture d'une enquête immédiate sur les pratiques de certains importateurs de viandes, soupçonnés de contribuer à la rétention des produits et à la hausse des prix. Le chef de l'État a également ordonné l'élaboration d'un texte pour réglementer strictement l'activité des intermédiaires de vente entre producteurs et consommateurs.



Enseignement supérieur

Un budget de 843 milliards de dinars

PAGE 5



Islamisme algérien ENTRE FOI, POUVOIR ET RADICALISME

PAGE 4

Bouraï, gouverneur de la Banque d'Algérie

LA RENTE NE FAIT PAS LE PRINTEMPS

PAGE 6



Mondiaux de gymnastique Kaylia Nemour, l'or en point de mire

PAGE 13



MASSACRE DU 17 OCTOBRE 1961

La France face à son passé colonial

La reconnaissance officielle du massacre du 17 octobre 1961 comme crime d'État demeure une exigence mémorielle et un enjeu majeur pour l'apaisement des relations entre l'Algérie et la France.

Soixante-cinq ans après le massacre du 17 octobre 1961 à Paris, les appels à sa reconnaissance officielle comme crime d'État se multiplient en France. Historiens, responsables politiques et élus locaux réclament désormais l'inscription de cette tragédie dans les cérémonies nationales, un accès élargi aux archives et une meilleure transmission de cette mémoire aux nouvelles générations. Malgré les avancées du travail historique, cette répression sanglante demeure au cœur du contentieux mémoriel entre l'Algérie et la France. L'historien Benjamin Stora a récemment plaidé pour l'intégration de la commémoration du massacre dans les cérémonies officielles françaises et son enseignement dans les manuels scolaires. Lors d'une conférence à Gennevilliers, il a insisté sur la nécessité de transmettre aux jeunes générations la mémoire de cette répression et de l'inscrire pleinement dans l'histoire nationale. Figure majeure du travail de reconnaissance et de transmission de cet épisode longtemps occulté, Benjamin Stora a également analysé les mécanismes qui ont contribué à son effacement de la mémoire collective française pendant plusieurs décennies.

LA RECONNAISSANCE, UN PRÉALABLE À L'APAISEMENT

Les recherches historiques, les livres et les films ont progressivement permis de remettre cette tragédie au centre du débat public. L'historien souligne la responsabilité de l'État français dans une répression ordonnée sous l'autorité du préfet de police Maurice Papon, qualifiant les faits de «tragédie inexcusable». De son côté, Ségolène Royal, présidente



de l'Association France-Algérie, a appelé à une reconnaissance des crimes coloniaux français, qu'elle considère comme une étape nécessaire pour contribuer à l'apaisement des relations entre les deux pays. Présente aux commémorations du 65e anniversaire du massacre à Paris, elle a dénoncé un «crime atroce» et un «crime d'État», pointant l'invisibilisation persistante des victimes. Selon elle, les crimes de la colonisation doivent être pleinement nommés, reconnus et réparés. Elle a également salué le message du maire de Paris, Emmanuel Grégoire, tout en soutenant l'appel d'une cinquantaine de maires français en faveur de l'instauration du 17 octobre comme journée nationale de commémoration officielle. Elle a, par ailleurs, insisté sur la nécessité de poursuivre les recherches afin d'établir avec davantage de précision l'identité des victimes et des personnes disparues. Lors d'une rencontre organisée samedi à

l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS), à Paris, autour du thème, «Demain, la France et l'Algérie», Ségolène Royal a proposé plusieurs mesures pour dépasser le lourd contentieux historique entre les deux pays. Elle a notamment défendu la reconnaissance pleine et entière du massacre comme crime d'État et l'inscription du 17 octobre au calendrier officiel des journées nationales de commémoration.

LES ÉLUS RÉCLAMENT DES ACTES OFFICIELS

Cette mobilisation trouve également un écho auprès des élus locaux. Une cinquantaine à une soixantaine de maires et d'élus français ont signé un appel adressé au président de la République et au gouvernement, demandant la reconnaissance officielle du massacre comme un crime d'État. Leur démarche porte aussi sur l'élargissement de l'accès aux archives relatives à la guerre d'Algérie, la recon-

naissance des victimes, des survivants et de leurs familles, ainsi que l'inscription de cette date dans le calendrier national des commémorations.

Le 17 octobre 1961, entre 20 000 et 30 000 Algériens avaient manifesté pacifiquement à Paris contre un couvre-feu discriminatoire qui leur était imposé. La manifestation avait été violemment réprimée par les forces de police placées sous l'autorité de Maurice Papon. Des dizaines de personnes, voire davantage selon les estimations historiques, avaient été tuées, tandis que des milliers de manifestants étaient arrêtés.

Le bilan exact de cette répression demeure un enjeu majeur des recherches historiques. Des travaux et estimations font état de centaines de blessés, de nombreux disparus et de quelque 11 500 arrestations. Plusieurs milliers de manifestants avaient été conduits dans différents lieux de détention, notamment au Palais des sports de la porte de Versailles. Le 17 octobre 2001, une plaque commémorative avait été inaugurée sur le pont Saint-Michel, à Paris, à l'initiative du maire de l'époque, Bertrand Delanoë, en hommage aux Algériens tués lors de la répression.

Si cette reconnaissance symbolique a contribué à faire sortir le massacre de l'oubli, les demandes actuelles témoignent de la persistance des attentes en matière de vérité historique et de reconnaissance politique. Pour les défenseurs de cette démarche, la transmission de cette mémoire et la reconnaissance officielle des responsabilités de l'État constituent des étapes essentielles pour affronter l'héritage colonial et construire des relations algéro-françaises plus apaisées.

H. Adryen

ARCHIVES ANTÉRIEURES À 1962

Un patrimoine historique à préserver

L'inventaire et la protection des archives historiques antérieures à 1962, ainsi que la modernisation de la gestion documentaire des collectivités locales, ont été au centre d'un séminaire régional organisé hier à Djelfa par la Direction générale des Archives nationales, en coordination avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Cette rencontre, qui constitue la septième édition régionale de ce cycle de séminaires, vise à harmoniser les procédures de gestion des documents d'activité et des archives au niveau des collectivités locales, tout en renforçant la coordination entre les différents intervenants et en adaptant les pratiques aux évolutions législatives, réglementaires et normatives liées à la transformation numérique. Dans son allocution, le directeur général des Archives nationales, Mohamed Bounaama, a souligné l'importance de ces espaces d'échange et de concertation pour améliorer les pra-



tiques archivistiques. Il a notamment mis en avant la nécessité d'identifier les difficultés rencontrées sur le terrain et de rechercher des solutions permettant d'unifier les méthodes de gestion et d'améliorer les performances des services concernés. Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre des efforts engagés par la Direction générale des Archives nationales pour établir un état des lieux de la fonction archivistique dans les collectivités locales, déterminer leurs besoins et recenser leurs préoccupations. Cette

démarche s'appuie notamment sur le projet d'élaboration de la carte nationale de la fonction archivistique, destiné à offrir une vision d'ensemble de la situation des archives à l'échelle nationale.

UN PATRIMOINE HISTORIQUE À PRÉSERVER

Une attention particulière est accordée aux archives antérieures à 1962 conservées dans les collectivités locales, en raison de leur valeur historique et administrative et de leur importance dans la préservation

de la mémoire nationale. L'exploitation des outils numériques doit permettre d'inventorier ces fonds documentaires, d'en recenser les composantes et d'évaluer leur état de conservation. L'objectif est de passer de données dispersées à une base de données structurée, susceptible de faciliter le suivi de ces archives et de contribuer à la constitution d'une vision nationale intégrée du patrimoine documentaire. Cette démarche revêt un intérêt particulier pour la sauvegarde des documents historiques et l'amélioration de leur connaissance et de leur prise en charge. Les travaux du séminaire ont été marqués par plusieurs communications consacrées aux moyens et aux procédures de gestion des documents d'activité et des archives des collectivités locales, aux exigences de leur gestion dans un environnement numérique, ainsi qu'aux modalités de leur prise en charge au niveau local.

ALGÉRIE-IRAN-TADJIKISTAN

Des consultations sur les enjeux régionaux et internationaux

Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, s'est entretenu avec le secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), Ismaïl Ould Cheikh Ahmed, sur les moyens de renforcer le rôle de l'Organisation face aux défis auxquels est confronté le monde islamique, ainsi que sur les perspectives de développement de la coopération entre l'Algérie et cette instance dans différents domaines, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Cette rencontre s'est tenue en marge de la participation de Sofiane Chaïb aux travaux de la 52e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères des États membres de l'OCI. À cette occasion, le secrétaire d'État a renouvelé ses félicitations à Ismaïl Ould Cheikh Ahmed à la suite de son élection à la tête de l'Organisation. En marge de cette session, Sofiane Chaïb a également tenu des entretiens bilatéraux avec le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, et le vice-ministre des Affaires étrangères du Tadjikistan, Aid Beyk Qalandar. Ces rencontres ont porté sur l'état des relations bilatérales et les perspectives de leur renforcement et de leur développement. Elles ont également permis d'examiner les moyens de poursuivre les consultations et la coordination entre l'Algérie, l'Iran et le Tadjikistan sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, précise la même source.

AVEUX, CHANTAGE ET RÉSEAUX DE FINANCEMENT

Les dessous d'un complot incendiaire

Un documentaire diffusé par les médias publics revient sur les investigations menées après les incendies de forêt à Constantine et Guelma. Il met en cause plusieurs personnes et décrit un réseau présumé de recrutement piloté depuis l'étranger.

Les dessous de l'affaire des incendies de forêt à Constantine et Guelma ont été au cœur d'un documentaire diffusé samedi soir par la Télévision algérienne, la Radio nationale et les plateformes officielles du ministère de la Défense nationale et de l'Agence de presse algérienne, APS.

Intitulé «Révélation des complots de la trahison et des réseaux de la collaboration » (Kachf makayid al-khiyana wa khoyout al-amala), le documentaire revient sur les investigations menées par les services de sécurité du ministère de la Défense nationale et présente les aveux de personnes arrêtées pour leur implication présumée dans le déclenchement des incendies.

Selon le documentaire, trois ressortissants algériens auraient participé directement à ces actes dans les wilayas de Constantine et de Guelma. Les investigations ont mis en évidence des liens présumés avec Amir Boukhars, connu sous le pseudonyme d'Amir DZ, ainsi qu'avec d'autres personnes citées dans le film, notamment Larbi Zitout, Hicham Aboud et Karim Moulai.

Les personnes interpellées, Abdelkrim Boutemina et Abderraouf Omrani, ont notamment évoqué leurs relations avec ces individus. Ces derniers exploient les conditions sociales et l'appât du gain et du pouvoir comme approches pour le recrutement de leurs relais à l'intérieur du pays, en leur faisant miroiter une richesse illusoire et en leur promettant de prétendues aides depuis l'étranger, en contrepartie de l'accomplissement de missions subversives visant la sécurité et l'intégrité du pays. Celles-ci consistent notamment à incendier



les forêts, détruire les richesses et infliger de lourdes pertes aux ressources du peuple algérien.

ARGENT, CHANTAGE ET RECRUTEMENT

Le film décrit un système fondé sur l'appât du gain, les pressions et le chantage. Les personnes recrutées ont été attirées par des promesses d'enrichissement et d'aides financières, en échange de missions visant notamment à provoquer des incendies de forêt. Le documentaire cite également le cas de Yacine Boulakroun, un intermédiaire chargé du recrutement. Selon les éléments rapportés, celui-ci aurait utilisé son activité de coiffeur comme couverture pour ses

relations avec Amir Boukhars. Les contreparties de ces activités ont notamment pris la forme de biens immobiliers et de locaux commerciaux en Algérie et en France. Autre cas évoqué : celui d'Islam Benyahia, qui a participé à l'incendie des forêts de Didouche-Mourad et du mont El Ouahch, à Constantine. Après avoir reçu une somme d'argent de Yacine Boulakroun, il aurait quitté clandestinement l'Algérie par bateau pour rejoindre l'Italie, puis la France, abandonnant derrière lui son complice dans ce crime, Abdelkrim Boutamina, interpellé et rongé par les remords.

Les enquêteurs auraient également récupéré une vidéo filmée par Abdelkrim Boutemina lors de sa participation à un convoi

d'aide destiné aux victimes des incendies dans la wilaya de Jijel. Selon le documentaire, ces images auraient été utilisées pour tenter de masquer son implication présumée.

DES OBJECTIFS QUI DÉPASSENT LES INCENDIES

Au-delà des actes d'incendie, les investigations ont mis à jour la collaboration de Boukhors avec des services de renseignement étrangers et les réseaux de migration clandestine, pour s'étendre à des tentatives d'influence et de déstabilisation de la scène politique nationale.

Des manœuvres visant à porter atteinte à la sécurité du pays et à fragiliser sa cohésion sociale, en favorisant l'accès de leurs agents à des postes de responsabilité et d'en faire des instruments de déstabilisation et de sabotage, au détriment des intérêts de l'État et du peuple algérien.

Elles auraient toutefois renforcé la solidarité et l'unité des Algériens face aux menaces, faisant échec aux tentatives de déstabilisation.

En conclusion, le documentaire insiste sur la mobilisation des citoyens et la solidarité nationale face aux incendies. Il affirme que les tentatives présumées de déstabilisation n'ont pas entamé la cohésion de la société algérienne. Comme lors de toutes les crises qu'a connues le pays, il a donné les plus beaux exemples de cohésion et de solidarité, faisant ainsi échouer toutes les tentatives malveillantes visant à entraver le processus de développement de l'Algérie et les plans ignobles destinés à porter atteinte à sa cohésion sociale.

Synthèse Smail R.

PRÉSERVER LA STABILITÉ DU PAYS

La vigilance nationale, un enjeu collectif

La prévention des tentatives présumées de déstabilisation de l'Algérie passe par la vigilance des institutions, la sensibilisation des jeunes et le renforcement de la cohésion nationale. C'est l'analyse développée par le professeur Mohamed Salah Djedi, analyste politique, lors de son intervention sur les ondes de Radio Algérie Internationale, où il a également salué le rôle de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la protection du territoire et de la souveraineté nationale.

L'intervenant a notamment commenté le documentaire diffusé par le ministère de la Défense nationale sous le titre «Dévoiler les manœuvres de la trahison et les ramifications de la collaboration». Ce film présente, selon les autorités militaires, les témoignages de personnes arrêtées dans le cadre d'affaires liées à des actes de sabotage, notamment des incendies de forêt ayant touché plusieurs wilayas, dont Jijel, Béjaïa et Constantine.

Selon les témoignages diffusés dans ce documentaire, les personnes mises en cause auraient été approchées par Amir Boukhors, connu sous le pseudonyme d'Amir DZ, et attirées par des promesses d'argent, d'enrichissement et de facilités pour se rendre en France. Des actes de sabotage auraient ainsi été encouragés en contrepartie de ces avantages. Ces accusations soulignent, selon l'analyste, les risques liés aux tentatives de recrutement et de manipulation à distance.

Le professeur Djedi a particulièrement insisté sur la gravité des incendies criminels, compte tenu de leurs conséquences



humaines, environnementales et matérielles. Il a appelé à une application rigoureuse de la loi à l'encontre des personnes reconnues coupables de tels actes, tout en soulignant la nécessité de sensibiliser davantage les jeunes aux risques de manipulation et aux menaces susceptibles de porter atteinte à la sécurité nationale.

LA VIGILANCE DE L'ANP ET DES SERVICES DE SÉCURITÉ

Saluant les efforts de l'ANP, l'analyste politique a mis en avant son rôle dans la sécurisation des frontières, la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, ainsi que le renforcement de la préparation opérationnelle. Il a estimé que la vigilance permanente des forces armées, conjuguée à la mobilisation des institutions et à la

conscience citoyenne, constituait un rempart essentiel contre les menaces pesant sur le pays.

L'intervenant a également évoqué les informations présentées par le ministère de la Défense nationale concernant les activités présumées d'un réseau qui, au-delà des actes de sabotage, aurait entretenu des liens avec des parties étrangères et tenté d'influencer la scène politique nationale.

Dans ce contexte, il a salué les efforts des services de sécurité dans la lutte contre les réseaux criminels et le trafic de drogue. Il a notamment cité l'annonce du démantèlement d'un réseau international composé de 61 ressortissants marocains, dont un ancien militaire, soupçonnés de préparer des actes susceptibles de porter atteinte à la sécurité et à l'ordre public en Algérie.

JEUNESSE, INFORMATION ET COHÉSION NATIONALE

Pour le professeur Djedi, la prévention de ces menaces passe également par le renforcement de la conscience nationale et du sens de la responsabilité citoyenne. Il a plaidé pour une stratégie intégrée associant les institutions publiques et les acteurs de la société, axée notamment sur la sensibilisation des jeunes à l'environnement stratégique de l'Algérie, le développement de leur culture numérique et leur préparation aux campagnes de désinformation et aux menaces cybernétiques.

Il a, par ailleurs, salué les efforts des autorités dans la lutte contre l'enrichissement illicite et le blanchiment d'argent, ainsi que les mesures législatives visant à renforcer la répression des crimes graves. Il a notamment cité la loi n°26-13 modifiant et complétant le Code pénal, qu'il a présentée comme une réponse aux revendications en faveur d'un renforcement de la dissuasion pénale.

Mohamed Salah Djedi a également souligné l'importance de la solidarité nationale et de la lutte contre les rumeurs susceptibles de diviser la société. Évoquant les accusations visant des parties françaises, il a appelé à des suites judiciaires si les faits étaient établis.

Enfin, il a insisté sur la nécessité de consolider le front intérieur et de renforcer la confiance entre les citoyens et les institutions afin de préserver la souveraineté et la stabilité de l'Algérie.

Synthèse : Assia M.

ISLAMISME ALGÉRIEN

Entre foi, pouvoir et radicalisme

Entre héritage doctrinal, ambitions politiques et tentations radicales, l'islamisme algérien recouvre des courants profondément différents. Comprendre leurs origines, leurs divisions et leurs objectifs est une nécessité pour distinguer les acteurs qui s'inscrivent dans le jeu institutionnel de ceux qui contestent les fondements de l'État et les libertés individuelles.



Redwane Malek

L'islamisme algérien n'est ni un bloc homogène ni une idéologie née d'une seule matrice. Il est le produit de plusieurs influences religieuses, doctrinales et politiques qui, au fil des décennies, ont façonné des courants aux ambitions et aux méthodes parfois contradictoires. Pour comprendre cette mouvance, il faut remonter à ses racines, à l'époque où ses adeptes ne se définissaient pas nécessairement comme des islamistes, mais comme des musulmans soucieux de réaffirmer la place de la religion au sein d'un peuple réprimé par une colonisation intimement chrétienne.

C'est à partir de la fin des années 1970 que l'influence des courants islamistes, notamment ceux inspirés par le wahhabisme et les mouvements de réislamisation venus du Moyen-Orient, commence à s'affirmer davantage en Algérie. Cette période marque une évolution importante du paysage religieux national, avec l'émergence de discours qui dépassent la pratique spirituelle pour investir le terrain social et politique.

L'islamisme algérien se développe alors à la croisée de plusieurs traditions. Le courant salafiste d'inspiration wahhabite, les mouvances réformistes algériennes, dont les djaz'aristes, ainsi que les confréries soufies et les zaouïas qui constituent des univers distincts, parfois concurrents, dont les rapports à l'État et à la société ne répondent pas aux mêmes logiques.

La première distinction fondamentale réside dans la conception même du pouvoir religieux. Pour certains courants, la religion doit inspirer l'action politique et la législation. Pour d'autres, elle constitue avant tout un référentiel



moral et spirituel, compatible avec les institutions existantes. Cette diversité explique pourquoi la qualification d'islamiste, souvent utilisée comme une catégorie générale, ne suffit pas à rendre compte des réalités du terrain algérien. Les mouvances réformistes, notamment celles qui se réclament de l'héritage de l'Association des oulémas musulmans algériens, ont contribué à la construction d'une identité religieuse nationale. Les courants djaz'aristes, dans leurs différentes expressions, se distinguent par leur attachement à une lecture algérienne de l'Islam, à la référence nationale et à une certaine articulation entre religion, société et institutions. À leurs côtés, les formations politiques telles que le Mouvement de la société pour la paix (MSP), issu de la mouvance Hamas, et le mouvement Ennahda ont développé des stratégies d'action politique fondées sur la participation et la représentation.

Ces sensibilités, malgré leurs divergences, peuvent se retrouver dans un espace commun de dialogue et de coopération. Leur insertion dans la vie politique, leur ambition de peser sur les décisions publiques et leur acceptation du jeu institutionnel constituent des éléments de différenciation par rapport aux courants qui rejettent toute forme de compro-

mis avec l'État.

À l'autre extrémité du spectre se trouvent les mouvances radicales, notamment celles qui s'inspirent d'une lecture rigoriste et exclusive de la doctrine salafiste. Leur rapport à la société est souvent marqué par une volonté de contrôle des comportements, une opposition aux libertés individuelles et une contestation des normes collectives dès lors qu'elles ne correspondent pas à leur interprétation de la religion. Certaines de ces tendances ont également entretenu une relation conflictuelle avec les institutions et les principes de pluralisme.

La ligne de fracture se situe moins dans une appartenance doctrinale revendiquée que dans les pratiques, les discours et le rapport effectif à la loi. C'est lorsque la conviction religieuse se transforme en instrument de coercition, d'intimidation ou de violence que la question dépasse le cadre du débat théologique pour devenir un enjeu d'ordre public et de protection des libertés. Quant aux milieux issus des zaouïas, leur rapport au pouvoir obéit à une autre tradition. Historiquement enracinées dans la société algérienne, les confréries soufies ont joué des rôles spirituels, éducatifs et parfois politiques. Plusieurs de leurs représentants entretiennent des rela-

tions étroites avec les institutions publiques et privilégient la concertation avec les autorités. Cette proximité peut favoriser leur participation à la vie institutionnelle.

La diversité de ces courants pose ainsi une question essentielle : que recherchent réellement les islamistes algériens ? Pour les uns, il s'agit de défendre une conception de l'identité nationale fondée sur les références religieuses. Pour les formations politiques, l'objectif est aussi de conquérir une influence électorale, de participer à la gestion des affaires publiques et de peser sur les orientations nationales. Pour les courants les plus radicaux, l'ambition peut aller jusqu'à imposer à la société une vision exclusive de la religion, au détriment du pluralisme et des libertés. Cette distinction est déterminante pour éviter les amalgames et préserver la cohésion nationale. La réponse aux discours extrémistes ne saurait être une confrontation systématique avec la religion, pas plus qu'une tolérance envers les pratiques qui menacent les droits des citoyens. Elle doit reposer sur un principe simple : la liberté de conscience et d'expression ne dispense personne du respect de la loi.

L'État dispose, à cet égard, d'un instrument fondamental : l'appli-

cation impartiale et rigoureuse de la loi. Les pressions, les intimidations, les appels à la violence et les atteintes aux libertés doivent être traités selon leur gravité et dans le respect des garanties judiciaires. Il ne s'agit ni de donner une tribune supplémentaire aux extrémistes ni de leur offrir le terrain d'une victimisation politique, mais de faire prévaloir l'autorité de la loi avec toute sa rigueur.

L'Algérie, forte de son expérience historique et des épreuves traversées durant la décennie noire, ne peut se permettre de confondre le débat religieux avec la contestation de l'ordre républicain. La vigilance est nécessaire, mais elle doit rester lucide, mesurée et fondée sur des faits. La stabilité institutionnelle ne se construit ni par l'exclusion indistincte des sensibilités religieuses ni par la complaisance envers les dérives radicales.

Au fond, l'enjeu n'est pas de savoir quelle mouvance religieuse doit dominer les autres. Il est de garantir que toutes les convictions puissent coexister dans le cadre commun de la République. C'est à cette condition que l'Islam, dans sa diversité algérienne, demeure une composante de l'identité nationale sans devenir un instrument de domination politique ou sociale.

R. M.

CRÉBUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Un budget de 843 milliards de dinars

Recherche, numérisation, amélioration des services universitaires et adaptation des formations aux besoins de l'économie nationale figurent parmi les priorités du budget.

Le projet de loi de finances (PLF) 2027 prévoit une enveloppe de 843,81 milliards de dinars en autorisations d'engagement pour le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, soit une hausse de 8,25 % par rapport à l'exercice précédent.

Présentant les grandes lignes de ce budget devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a indiqué que les prévisions budgétaires s'inscrivent dans le cadre des orientations du président de la République et des axes du plan d'action du gouvernement.

QUATRE PRIORITÉS POUR LE SECTEUR

Le programme budgétaire s'articule autour de quatre axes : le renforcement de la recherche scientifique et la valorisation de ses résultats, l'amélioration des conditions de vie des étudiants, la consolidation de la gouvernance universitaire et l'adaptation de l'enseignement supérieur aux besoins du développement national.

La feuille de route prévoit également le développement des formations académiques et profes-



sionnelles, l'amélioration de l'orientation pédagogique et la poursuite de la réforme des cursus en sciences médicales.

La révision de la carte des formations universitaires figure aussi parmi les objectifs du secteur, avec la volonté de mieux aligner les spécialités proposées sur les besoins de l'économie nationale et les évolutions du marché du travail.

RECHERCHE ET SERVICES UNIVERSITAIRES

Le ministère entend renforcer la contribution de l'université au développement économique, social, scientifique et technologique du pays. Cette ambition

se traduit notamment par le développement des programmes nationaux de recherche, la définition de leurs priorités et le suivi de leur mise en œuvre.

L'amélioration de la qualité des services universitaires et de leur gouvernance constitue un autre axe de travail. Le ministre a, à ce titre, évoqué la poursuite de leur réforme selon une approche participative, reposant notamment sur une réorganisation structurelle progressive.

LE NUMÉRIQUE AU CŒUR DE LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE

Évoquant la rentrée universitaire 2026-2027, Kamel Baddari

l'a qualifiée de « réussite par excellence », mettant en avant les avancées enregistrées dans la numérisation du secteur.

Pour la troisième année consécutive, les différentes étapes de la rentrée ont été numérisées. Cette démarche vise à consolider le modèle de l'université numérique et ouverte, tout en formant des compétences adaptées aux métiers de demain et aux exigences de l'économie nationale et de la souveraineté technologique.

Le recours à l'intelligence artificielle dans l'orientation des étudiants figure également parmi les évolutions mises en avant. La rentrée a, par ailleurs, été marquée par l'ouverture de nouvelles spé-

cialités en médecine et en sciences de la santé, ainsi que par le lancement de sept nouvelles offres de formation débouchant sur des doubles diplômes. L'élargissement de l'utilisation de l'anglais dans le milieu universitaire se poursuit également.

UNE OUVERTURE INTERNATIONALE RENFORCÉE

L'internationalisation de l'université algérienne constitue un autre volet de la stratégie ministérielle. Selon Kamel Baddari, 334 étudiants étrangers de 39 nationalités ont rejoint les établissements universitaires algériens durant la saison en cours.

Le ministère a également lancé la deuxième édition du programme « Étudier en Algérie », destiné à renforcer l'attractivité des universités nationales auprès des étudiants internationaux.

À travers cette programmation budgétaire, le secteur entend poursuivre la modernisation de l'enseignement supérieur, améliorer les conditions de vie étudiante et rapprocher les formations des besoins économiques et technologiques du pays. La concrétisation de ces objectifs constituera l'un des principaux enjeux du budget prévu par le PLF 2027.

I.Khermane

Malgré le recul des exportations de GNL algérien

L'offre gazière reste fiable

Entre juillet et septembre 2026, les exportations algériennes de gaz naturel liquéfié (GNL) ont atteint 1,57 million de tonnes, soit leur plus faible niveau trimestriel depuis au moins 2013, selon le dernier rapport de l'Energy Research Unit, basée à Washington. Sur les neuf premiers mois de l'année, elles ont reculé de 13%, à 6,02 millions de tonnes, contre 6,92 millions de tonnes durant la même période en 2025.

Pourtant, en mai 2026, les exportations avaient dépassé le seuil du million de tonnes, atteignant leur plus haut niveau mensuel depuis octobre 2025. Une tendance baissière s'est ensuite installée durant l'été, avant un léger redressement en septembre.

LES RAISONS DU RECUL

Selon Ahmed Chawki, directeur de l'Energy Research Unit, cette baisse s'explique principalement par les conditions météorologiques estivales. En juillet et en août 2026, le réseau électrique algérien a enregistré des pics historiques de consommation. Le gaz naturel assurant l'essentiel de la production nationale d'électricité, cette hausse de la demande intérieure a réduit les volumes disponibles pour alimenter les complexes de liquéfaction destinés à l'exportation.

Les installations ont également été confrontées à une baisse persistante des volumes de gaz acheminés depuis les champs de production. À cela s'est ajoutée la maintenance programmée du complexe de liquéfaction d'Arzew durant le mois d'août, qui a limité les capacités d'expédition et réduit le nombre de cargaisons disponibles à l'exportation.

LE SOLAIRE POUR DÉGAGER DES VOLUMES EXPORTABLES

Le recul des exportations de GNL au troisième trimestre 2026 s'inscrit ainsi dans un contexte de fortes contraintes sur la disponibilité du gaz. Pour y faire face, les autorités algériennes s'emploient à réduire la dépendance du secteur électrique aux hydrocarbures, notamment par le développement des énergies renouvelables.

Parallèlement aux efforts d'exploration et de production visant à accroître les volumes disponibles, l'Algérie accélère ses projets d'énergie solaire. L'objectif est de contribuer à la satisfaction de la demande nationale en électricité tout en limitant la consommation de gaz dans la production électrique. À terme, cette diversification du mix énergétique pourrait permettre de dégager des volumes supplémentaires pour l'exportation.

DES MARCHÉS EUROPÉENS TOUJOURS AU RENDEZ-VOUS

Malgré la contraction des exportations de GNL, l'Algérie maintient sa présence sur ses principaux marchés européens. La Turquie arrive en tête des destinations au troisième trimestre 2026, avec 700 000 tonnes importées, soit environ 45 % des volumes exportés. Ses achats ont progressé de 11 % sur un an, contre 630 000 tonnes durant la même période en 2025.

La France se classe au deuxième rang, avec 390 000 tonnes réceptionnées, suivie de l'Italie, dont les importations de GNL algérien ont atteint 200 000 tonnes.

La Croatie a également enregistré une

forte progression de ses achats, passés de 60 000 à 130 000 tonnes en un an, soit une hausse de 117 %. L'Espagne et le Royaume-Uni figurent aussi parmi les destinations desservies, avec une cargaison de 60 000 tonnes chacune. Les autres marchés ont absorbé un total de 150 000 tonnes au cours de la même période.

Les livraisons algériennes par gazoduc vers l'Europe ont atteint 78 millions de mètres cubes par jour au troisième trimestre

2026, contre 77 millions un an auparavant. Cette progression confirme la stabilité des approvisionnements, malgré le recul des exportations de GNL, lié notamment à la hausse de la consommation intérieure et aux opérations de maintenance. Le renforcement de la production nationale et le développement des énergies renouvelables restent essentiels pour préserver les capacités d'exportation.

S.Smati

Agence NAEMEE

Mourad Adjal met la pression sur les délais

La création de la nouvelle agence NAEMEE (Nouvelle agence nationale de l'énergie et des énergies renouvelables) figure parmi les priorités du secteur de l'énergie et des énergies renouvelables. Le ministre de tutelle, Mourad Adjal, a insisté, hier, sur le respect du calendrier arrêté pour concrétiser ce projet, lors d'une réunion de la commission sectorielle de coordination.

Le ministre a instruit les responsables concernés d'assurer un suivi régulier de la feuille de route et de prendre les mesures nécessaires pour mener à bien les

différentes étapes du processus dans les délais impartis. L'objectif est de garantir une mise en place conforme aux échéances fixées et aux objectifs assignés.

La réunion a également été consacrée au bilan d'activité de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue) pour le troisième trimestre 2026. Les activités de l'administration centrale, ainsi que celles des établissements et organismes placés sous la tutelle du secteur, ont également été examinées.

Les échanges ont permis

de faire le point sur l'avancement des programmes et projets en cours et d'évaluer la prise en charge des dossiers prioritaires. Le renforcement de la coordination entre l'administration centrale et les différentes structures du secteur a également été mis en avant.

À l'issue de la réunion, l'accent a été mis sur la nécessité de maintenir un suivi rigoureux des projets et de respecter les échéances fixées, dans le but d'améliorer la performance institutionnelle et de concrétiser les objectifs stratégiques du secteur.

BOURAI, GOUVERNEUR DE LA BANQUE D'ALGÉRIE

La rente ne fait pas le printemps

À Washington, le gouverneur de la Banque d'Algérie met en garde contre les fragilités de l'économie mondiale et appelle à transformer les gains pétroliers en investissements durables.

À l'occasion de la 54e réunion du Comité monétaire et financier international (CMFI), tenue les 16 et 17 octobre 2026, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Bourai, a livré un diagnostic sans complaisance des perspectives de l'économie mondiale. S'exprimant au nom de sept pays, l'Algérie, le Ghana, l'Iran, la Libye, le Maroc, le Pakistan et la Tunisie, il a dressé le tableau d'une croissance qui résiste encore, mais dont les fondations deviennent chaque jour plus vulnérables.

«L'économie mondiale est restée globalement résiliente, mais la confiance dans la pérennité de cette résilience s'effrite à mesure que les vulnérabilités s'accroissent», souligne le gouverneur.

Derrière cette formulation diplomatique se dessine une réalité autrement préoccupante. Les guerres, les tensions commerciales, l'inflation alimentaire, le poids des dettes publiques et le renchérissement du crédit réduisent progressivement les capacités de réaction des États. Les économies les plus fragiles risquent d'en payer le prix fort.

LA GUERRE REDISTRIBUE LES CARTES ÉCONOMIQUES

Le Moyen-Orient occupe une place centrale dans cette déclaration. Les conflits y bouleversent les équilibres énergétiques, perturbent les échanges et compromettent les perspectives de croissance.

«Les perspectives de croissance pour le Moyen-Orient sont décevantes», relève le gouverneur, en évoquant les projections d'octobre 2026 du FMI.

L'Iran subit des destructions de capacités productives et d'infrastructures civiles, tandis que les perturbations des voies d'exportation affectent les économies régionales. À l'inverse, la hausse des prix des hydrocarbures pourrait améliorer temporairement la situation financière des pays exportateurs.

C'est précisément là que l'Algérie entre dans l'équation.

Le gouverneur reconnaît que «la hausse des prix de l'énergie pourrait améliorer les soldes budgétaires et extérieurs de l'Algé-



rie et de la Libye».

Une perspective favorable, certes, mais qui ne constitue ni une garantie de prospérité ni une assurance contre les déséquilibres structurels.

Une embellie pétrolière ne signifie pas nécessairement une amélioration durable de l'économie. Elle peut aussi masquer les fragilités que la baisse des cours finit toujours par révéler.

L'ALGÉRIE FACE À L'ÉTERNELLE TENTATION DE LA RENTE

Le passage consacré à l'Algérie mérite une lecture attentive. Le gouverneur estime que l'amélioration des recettes énergétiques donnerait aux deux pays exportateurs «la latitude pour reconstituer leurs volants de sécurité et faire progresser les réformes et l'investissement».

Cette recommandation est loin d'être anodine. Elle signifie que les recettes supplémentaires doivent servir à consolider les équilibres financiers, à renforcer les capacités productives et à préparer l'économie aux prochains retournements du marché. En d'autres termes, l'argent du

pétrole doit financer l'avenir plutôt que simplement faciliter la gestion du présent.

Le message rejoint une préoccupation ancienne de l'économie algérienne. Comment convertir une richesse tirée du sous-sol en une véritable puissance productive ? Comment réduire la dépendance aux hydrocarbures sans sacrifier l'investissement public, l'emploi et le pouvoir d'achat ?

La question n'est pas nouvelle. Ce qui l'est moins encore, c'est la difficulté à lui apporter une réponse durable.

Sur le terrain des politiques économiques, le gouverneur défend une ligne de prudence. Les États doivent reconstituer leurs marges budgétaires, maîtriser leur endettement et préserver la stabilité des prix.

Mais il introduit une nuance essentielle en recommandant de «protéger les groupes vulnérables et l'investissement public».

Cette précision mérite d'être soulignée. La discipline budgétaire ne saurait devenir une justification automatique de la réduction des dépenses sociales ou de l'abandon des investissements stratégiques. Une économie ne se redresse pas

uniquement en comprimant ses dépenses. Elle doit aussi créer les conditions de sa croissance future.

Le gouverneur plaide parallèlement pour une meilleure coordination entre le FMI, les institutions régionales et les partenaires du développement. Il réclame davantage de souplesse dans les mécanismes de financement et des progrès dans la réforme de la gouvernance du Fonds, notamment dans la répartition des quotes-parts.

Une revendication qui traduit la volonté des économies émergentes et en développement de peser davantage dans les décisions financières internationales.

LE VÉRITABLE DÉFI EST AILLEURS

Cette déclaration présente toutefois une singularité. Alors que le gouverneur de la Banque d'Algérie s'exprime devant l'une des plus importantes instances financières internationales, son intervention ne livre aucun diagnostic chiffré spécifique sur l'économie nationale.

Ni perspectives détaillées de croissance, ni trajectoire budgétaire algérienne, ni appréciation explicite de la diversification productive. Le propos demeure collectif, diplomatique et conforme aux grands principes de stabilité défendus par le FMI.

Il n'en contient pas moins un avertissement implicite.

Les prix élevés des hydrocarbures peuvent offrir un répit budgétaire. Ils ne remplacent ni la compétitivité industrielle, ni l'innovation, ni la productivité, ni l'émergence d'une économie capable de créer durablement des richesses hors pétrole et gaz.

ET C'EST PRÉCISÉMENT LÀ QUE LE BÂT BLESSE

À chaque remontée des cours, l'Algérie retrouve des marges financières. À chaque retournement, elle redécouvre les limites de son modèle économique.

La rente permet d'acheter du temps. Elle n'a jamais permis d'acheter l'avenir.

Encore faut-il savoir ce que l'on fait du temps acheté !

S. M.

MARCHÉ FINANCIER

La Cosob ouvre la voie aux titres verts

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob) a adopté un nouveau cadre réglementaire pour encadrer les titres verts en Algérie. L'objectif est de mobiliser davantage de capitaux en faveur des projets durables, tout en renforçant la transparence et la confiance des investisseurs.

La Cosob a adopté le règlement n° 26-01, modifiant et complétant le règlement n° 23-04 relatif au règlement général de la Bourse des valeurs mobilières, afin d'introduire un dispositif spécifique aux titres verts sur le marché financier algérien.

Ce mécanisme concerne les titres de créance admis à la négociation sur les compartiments Premium ou Emergent de la Bourse d'Alger, dont les fonds levés sont exclusivement destinés au financement ou au refinancement de projets éligibles.

Les investissements concernés couvrent notamment les énergies renouvelables, les transports propres, la gestion durable des ressources naturelles, la préservation de la biodiversité, l'économie circulaire et l'adaptation au changement climatique.

TRAÇABILITÉ ET CONTRÔLE DES FONDS

Le nouveau dispositif impose aux entreprises émettrices l'élaboration d'un cadre de référence précisant l'utilisation des fonds, les catégories de projets éligibles, les critères environnementaux de sélection ainsi que les modalités de gestion et de suivi des ressources mobilisées.

Les émetteurs devront également définir les modalités et la périodicité des rapports sur l'affectation des fonds, y compris les montants qui n'auront pas encore été utilisés. L'objectif est de garan-



tir la traçabilité des ressources et d'améliorer la transparence à l'égard des investisseurs.

Le règlement prévoit, par ailleurs, une évaluation externe indépendante du cadre de référence et de l'affectation des fonds. Celle-ci pourra prendre la forme

d'un avis d'expert, d'une certification ou d'une notation verte, réalisée par un vérificateur indépendant inscrit auprès de la Cosob.

Selon la Commission, ce dispositif ouvre de nouvelles perspectives aux entreprises souhaitant diversifier leurs sources de finan-

cement et aux investisseurs désireux d'orienter leurs capitaux vers des projets présentant des bénéfices environnementaux identifiables.

Cette initiative s'inscrit dans le développement international de la finance durable. Elle vise à doter le marché financier algérien de nouveaux instruments capables de contribuer au financement de la transition écologique et climatique, tout en consolidant la protection des investisseurs.

A noter que les titres verts (ou green bonds / obligations vertes) sont des instruments financiers de créance émis par des entités publiques ou privées pour financer exclusivement des projets à impact environnemental positif (transition énergétique, énergies renouvelables, efficacité énergétique, gestion de l'eau, biodiversité).

PARTENARIATS AFRICAINS

Le savoir-faire algérien en première ligne

Hydrocarbures, industrie pharmaceutique, formation et investissement : Alger mise sur ses compétences pour consolider sa présence en Afrique. L'objectif est de convertir le partage d'expertise en projets concrets et d'ouvrir de nouveaux marchés aux entreprises nationales.

L'Algérie entend renforcer son ancrage africain en valorisant ses compétences techniques, industrielles et scientifiques. Du Niger à la Tanzanie, en passant par le Sénégal et l'Afrique du Sud, plusieurs initiatives illustrent cette orientation, fondée sur le transfert de technologies, la formation et le développement de partenariats productifs.

Dans le secteur des hydrocarbures, le recours à l'expertise algérienne par le Niger constitue une illustration de cette dynamique. À la suite de l'incident survenu sur le puits pétrolier « Goumeri W-8 », dans le champ d'Agadem, les autorités nigériennes ont sollicité l'appui de spécialistes algériens afin d'évaluer la situation et d'identifier des solutions techniques.

Selon le média nigérien ActuNiger, des techniciens de Sonatrach ont rejoint le site après des réunions techniques organisées à Niamey. De son côté, Journal du Niger rapporte que les discussions avec le ministre nigérien du Pétrole ont porté sur les circonstances de l'incident, ses conséquences et les mesures envisageables.

Une enquête indépendante doit déterminer les causes de l'incident et les éventuelles responsabilités. L'intervention algérienne relève de l'évaluation technique et ne préjuge pas des conclusions de cette enquête. Elle souligne néanmoins le potentiel de valorisation du savoir-faire national dans un secteur stratégique pour de nombreuses économies africaines.

INVESTIR DANS LES COMPÉTENCES LOCALES

La formation constitue un autre axe de cette présence continentale. En Tanzanie, l'Algérie a proposé 176 places universi-



taires, dont 150 ont été retenues par les autorités locales, selon le quotidien The Citizen. Les formations prévues couvrent notamment les sciences, les technologies, l'ingénierie et la santé.

Au-delà de la mobilité universitaire, cette initiative contribue au développement des compétences locales et au rapprochement des milieux académiques, tout en consolidant les liens entre les deux pays.

DES DÉBOUCHÉS À EXPLORER

Le secteur pharmaceutique représente également un potentiel de partenariat. Le 5 octobre, le ministère tanzanien de la Santé

a fait état de discussions entre sa secrétaire générale, Grace Magembe, une délégation du ministère algérien de l'Industrie pharmaceutique et des représentants de FRA-TER-RAZES.

Les échanges ont porté sur la production de médicaments et de produits de santé, le transfert de technologies et les perspectives d'investissement. La responsable tanzanienne a salué les avancées algériennes dans la production de produits de santé, estimant que cette expérience pouvait contribuer au renforcement des capacités industrielles des deux pays.

Pour les entreprises algériennes, ces

échanges ouvrent des perspectives de développement au-delà du marché national.

DES ACCORDS AUX RÉALISATIONS

Sur le plan commercial, le partenariat algéro-sénégalais cherche, lui aussi, à franchir une nouvelle étape. La sixième session de la Grande Commission mixte, tenue du 11 au 13 octobre, a permis d'examiner plusieurs secteurs, notamment l'énergie, les mines, l'investissement, les transports et l'enseignement supérieur. Quinze accords ont été évoqués par l'Institut Jubel, au Sénégal.

Les deux parties ont insisté sur le suivi des engagements, la définition des projets prioritaires et la fixation de délais d'exécution. L'enjeu est désormais de dépasser le cadre des annonces pour concrétiser les accords par des investissements, des échanges commerciaux et des projets opérationnels.

DIVERSIFIER LES ÉCHANGES ÉCONOMIQUES

Avec l'Afrique du Sud, l'Algérie ambitionne de diversifier ses échanges dans l'énergie, les minerais et l'investissement. La visite du ministre sud-africain Ronald Lamola a également permis d'évoquer des opportunités dans l'industrie pharmaceutique, l'agriculture, la recherche scientifique et les nouvelles technologies, notamment l'intelligence artificielle.

L'enjeu est désormais de concrétiser ces perspectives par des contrats, des investissements et des débouchés durables. Portée par le président Abdelmadjid Tebboune, cette stratégie vise à renforcer la présence économique algérienne en Afrique et à contribuer à l'intégration du continent.

SOKON ALGÉRIE

Le premier camion attendu en janvier 2027

L'assemblage de camions au complexe SOKON Algérie, implanté dans la zone d'activités de Zana El Beida, dans la wilaya de Batna, devrait démarrer prochainement. Toutes les dispositions nécessaires ont été prises et la sortie du premier camion est prévue pour janvier prochain, a annoncé samedi le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache. En visite d'inspection de l'usine d'assemblage de

camions, en compagnie du wali de Batna, Riadh Benahmed, le responsable de l'AAPI a indiqué que 450 travailleurs avaient été recrutés et formés en coordination avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

D'un montant de 9,8 milliards de dinars, le projet devrait générer 1 800 emplois directs et 4 200 emplois indirects. Il devrait également favoriser l'émergence d'un réseau de sous-traitance industrielle dans la région,

contribuant ainsi au développement de l'intégration locale. Omar Rekkache a souligné que ce projet s'inscrivait dans la politique de soutien de l'État à l'investissement productif. Il a également salué la concrétisation du projet dans des délais courts, grâce à l'accompagnement des pouvoirs publics.

Dans cette perspective, l'AAPI travaille avec les autorités locales à l'identification d'assiettes foncières destinées à accueillir des activités de sous-

traitance, afin d'augmenter le taux d'intégration industrielle. D'autres terrains sont également en préparation pour les opérateurs économiques au niveau de six zones d'activités de la wilaya. Le complexe SOKON Algérie comprend trois unités consacrées à l'assemblage de bus et de camions de la marque chinoise SOKON, ainsi qu'au développement de la marque HANOUI, selon les explications fournies par son gérant, Younès Merazka.

La première ligne de l'usine d'assemblage de camions est achevée à 100 %, tandis que les deux autres affichent un taux d'avancement de 55 %. La capacité annuelle cumulée des trois lignes est estimée à 60 000 véhicules. S'étendant sur une superficie de 13,6 hectares, le complexe a bénéficié d'une assiette foncière obtenue via la plateforme numérique de l'investisseur en janvier 2025. Une extension du projet est envisagée à l'avenir.

SONATRACH-OXY

Berkine au cœur du partenariat

Le groupe Sonatrach et l'américain Occidental veulent donner un nouvel élan à leur partenariat dans le bassin de Berkine. Les PDG des deux groupes, Nour Eddine Daoudi et Richard Jackson, ont fait le point sur les activités en cours et les perspectives de développement, lors d'une rencontre tenue vendredi à Houston, aux États-Unis.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la visite de travail effectuée par le patron de Sonatrach aux États-Unis du 12 au 16 octobre. Au centre des discussions : les possibilités de développement des activités

d'Oxy à Berkine, mais aussi les solutions technologiques susceptibles d'améliorer l'exploitation des ressources, à court, moyen et long termes.

Les échanges ont notamment porté sur l'expérience américaine dans le développement des ressources non conventionnelles, les techniques de récupération assistée des hydrocarbures (EOR) et l'utilisation de canalisations en matériaux non métalliques. Autant de pistes qui pourraient contribuer à optimiser la récupération des hydrocarbures et à améliorer la perfor-

mance des opérations sur les gisements.

DES ACCORDS TECHNOLOGIQUES EN PERSPECTIVE

Cette dynamique s'appuie sur une relation déjà consolidée par plusieurs accords. En 2022, Sonatrach et Oxy ont signé, avec Eni et TotalEnergies, un contrat d'hydrocarbures portant sur les périmètres 404 et 208. Deux ans plus tard, les deux partenaires ont conclu un protocole d'accord relatif aux activités d'exploration et d'évaluation sur le périmètre de Berkine-Centre.

En avril 2025, deux accords technologiques ont également été signés, portant sur l'étude des réservoirs carbonatés complexes et le développement des techniques de récupération assistée du pétrole.

La rencontre de Houston confirme ainsi la volonté des deux groupes de poursuivre leurs investissements dans les solutions technologiques et de renforcer la valorisation des ressources algériennes. L'enjeu est de tirer davantage parti du potentiel des gisements, en s'appuyant sur l'expertise technique et l'innovation.

AFFAIRE NASSIM DIAFAT

Le parquet réclame l'aggravation des peines

Le président de la première chambre pénale de la cour d'Alger doit rendre sa décision ce mercredi dans l'affaire de l'ancien ministre délégué chargé des Micro-entreprises, Nassim Diafat, poursuivi aux côtés de plusieurs membres de sa famille et d'anciens cadres et fonctionnaires.

Par Redouane Hannachi

Lors du procès après cassation, le procureur général a requis l'aggravation des peines prononcées en première instance, demandant notamment de porter de cinq à dix ans de prison ferme la condamnation de l'ex-membre du gouvernement. Les réquisitions concernent également les membres de sa famille poursuivis dans ce dossier, dont son épouse, son frère et son gendre. Le représentant du ministère public a plaidé pour un doublement des peines à l'encontre des mis en cause. Condamné à cinq ans de prison ferme par le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'Hamed, puis par la première chambre pénale de la cour d'Alger, Nassim Diafat comparait de nouveau après que la Cour suprême a accepté son pourvoi en cassation. À la veille de l'Aïd, les magistrats de la chambre correctionnelle et délictuelle de la haute juridiction avaient retenu les arguments de forme soulevés par la défense, notamment ceux relatifs à l'ajout de questions qui ne figuraient pas dans l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation de la cour d'Alger. Cette décision a conduit à la réouverture du dossier devant la juridiction d'appel.

TRAFIC D'INFLUENCE ET DE CORRUPTION

L'ancien ministre est poursuivi pour des faits présumés de trafic d'influence, de corruption et d'octroi d'indus avantages. Selon les éléments de l'accusation, il lui est reproché d'avoir abusé de ses fonctions pour favoriser des membres de sa famille dans l'obtention de marchés auprès de l'Algérienne de réalisation d'infrastructures et d'équipements métalliques (Alrim). Les enquêteurs soupçonnent notamment l'ancien responsable d'avoir utilisé son influence au profit de ses proches dans le cadre de contrats conclus avec cette entreprise publique. Au total, 38 per-



sonnes, dont l'ex-ministre, sont impliquées dans cette affaire, parmi lesquelles des membres de sa famille ainsi que d'anciens cadres et fonctionnaires du secteur de tutelle. Tout au long de la procédure, Nassim Diafat a rejeté les accusations portées contre lui. Lors de son procès après cassation, il a maintenu les déclarations faites devant la juridiction d'appel lors de la précédente audience.

DES CRÉDITS ET DES MARCHÉS DANS LE VISEUR DE L'ENQUÊTE

Le dossier porte également sur plusieurs opérations financières et l'octroi de crédits destinés à des activités économiques. Parmi les faits examinés figurent notamment un financement de 650 millions de centimes pour l'acquisition d'un rétrocaveur de marque JCB, ainsi que d'autres crédits d'un montant de 600 millions de centimes et de 179 et 191 millions de centimes, liés à des opérations relevant des secteurs de l'hydraulique et de l'énergie dans la wilaya

de Sétif. Le PDG d'Alrim, Mokhtar Tayane, est également poursuivi dans cette affaire. Il avait été placé en détention provisoire à la prison d'El Harrach, en même temps que quatre autres cadres de l'entreprise. Plus d'une dizaine d'autres mis en cause avaient été placés sous contrôle judiciaire, dont des membres de la famille de l'ancien ministre. La chambre d'accusation de la cour d'Alger avait, par ailleurs, rejeté à deux reprises les recours introduits par la défense contre la détention provisoire de Nassim Diafat. Elle avait également donné suite à la demande du parquet concernant la prolongation de cette mesure pour une durée de quatre mois. L'ancien ministre avait été maintenu en détention à l'établissement pénitentiaire de Koléa.

LE TRÉSOR PUBLIC RÉCLAME UNE RÉVISION DES INDEMNISATIONS

Le Trésor public s'est également constitué dans la procédure. Ses avocats ont fait appel des réparations

financières accordées en première instance, estimant que les montants fixés ne reflétaient pas suffisamment l'ampleur des préjudices subis par l'institution publique. Ils ont demandé une révision des indemnisations au regard des faits reprochés aux prévenus et des dommages allégués, notamment en lien avec l'utilisation présumée de fonds publics à des fins personnelles. Ancien membre fondateur de la Fédération des jeunes entrepreneurs, Nassim Diafat avait rejoint le gouvernement d'Abdelaziz Djerad le 2 janvier 2020, avant de quitter ses fonctions le 8 septembre 2022. Son procès s'inscrit dans une procédure judiciaire portant sur des soupçons de corruption et de trafic d'influence impliquant plusieurs responsables et opérateurs économiques. La décision attendue de la première chambre pénale de la cour d'Alger doit ainsi constituer une nouvelle étape dans ce dossier financier et judiciaire.

R. H.

TRAFIC D'INFLUENCE ET CORRUPTION

Le pourvoi de l'ex-DG de l'OPGI d'Hussein Dey rejeté

La Cour suprême a rejeté le pourvoi en cassation introduit par Mohamed Rehaïmia, ancien directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI) d'Hussein Dey, condamné à trois ans de prison ferme pour trafic d'influence, faux et usage de faux et irrégularités dans l'attribution de logements sociaux. Les magistrats ont estimé que les vices de forme invoqués par la défense n'étaient pas fondés. La 10e chambre pénale de la cour d'Alger avait confirmé la peine prononcée en première instance par le tribunal de Chéraga, assortie d'une amende de 200 000 dinars. Lors du procès en appel, le procureur général avait requis l'aggravation de la sanction, estimant que les faits reprochés à l'ancien responsable engageaient pleinement sa responsabilité pénale. Mohamed Rehaïmia avait, pour sa part, nié

les accusations de trafic d'influence portées contre lui.

DES LOGEMENTS SOCIAUX CONTRE DES POTS-DE-VIN

Selon les éléments de l'enquête, l'ancien directeur général de l'OPGI d'Hussein Dey aurait donné des instructions à des responsables d'agences immobilières relevant de l'organisme afin de faciliter l'attribution de logements sociaux à des connaissances qui ne remplissaient pas les conditions requises. Les investigations préliminaires, menées par les officiers de la Gendarmerie nationale de Bouchaoui, ont notamment établi qu'un logement social aurait été attribué à un bénéficiaire identifié par les initiales B.A., en contrepartie d'une somme d'argent remise à un employé de l'APC d'Ouled Fayet. En réponse aux enquêteurs, le service chargé

de l'attribution des logements sociaux de la wilaya d'Alger avait indiqué que le nom de l'intéressé ne figurait pas sur la liste des bénéficiaires. L'enquête judiciaire a également fait état de sommes exigées à des demandeurs de logements sociaux, estimées entre 600 et 800 millions de centimes, en échange de l'obtention d'un logement.

PLUSIEURS ANCIENS CADRES CONDAMNÉS

Le dossier a également impliqué plusieurs anciens responsables et fonctionnaires de l'OPGI. Le collaborateur de l'ex-DG, C. Mohamed, qui gérât les biens fonciers au sein de l'organisme, a écopé de la même peine de trois ans de prison ferme et d'une amende de 200 000 dinars pour complicité de faux et usage de faux. Au cours de son audition, ce dernier avait rejeté la responsa-

bilité sur son supérieur hiérarchique, affirmant n'avoir fait qu'exécuter ses instructions. Un ancien responsable du département de l'OPGI de Sidi M'Hamed, chargé à l'époque du service de location des logements sociaux, a également été condamné à trois ans de prison ferme et à une amende de 200 000 dinars pour avoir remis des documents falsifiés à des locataires. Par ailleurs, plusieurs anciens cadres et fonctionnaires de l'organisme ont été condamnés par défaut à cinq ans de prison ferme et à 300 000 dinars d'amende. Toujours recherchés, ils font l'objet de mandats d'arrêt délivrés dans le cadre de la procédure judiciaire. Lors du procès devant le tribunal de Chéraga, le procureur de la République avait requis cinq ans de prison ferme contre l'ancien directeur général et ses principaux collaborateurs. Les avocats

de la défense avaient, quant à eux, plaidé l'application des dispositions relatives aux circonstances atténuantes, dont les condamnés ont bénéficié à l'issue de l'examen du dossier.

UNE AFFAIRE REMONTANT À 2019

L'ancien DG de l'OPGI d'Hussein Dey avait été placé en détention provisoire à la prison d'El Harrach en 2019, sur décision du juge d'instruction de la 9e chambre spécialisée du tribunal de Sidi M'Hamed, chargée des affaires de corruption et de malversation. Son incarcération s'inscrivait alors dans le cadre d'une procédure portant notamment sur l'octroi d'indus avantages, en lien avec l'affaire de l'ancien directeur général de la Sécurité nationale, Abdelghani Hamel.

R. H.

FORUM DU MOUVEMENT ASSOCIATIF ET DE LA CITOYENNETÉ

Ouverture des travaux de la 4^e édition

La 4^e édition du Forum du mouvement associatif et de la citoyenneté s'est ouverte, samedi, sous le slogan «Une jeunesse consciente, une société sans drogues», avec un accent mis sur la dangerosité des drogues et sur le rôle actif du mouvement associatif, en coordination avec les différents acteurs, dans le renforcement de la prévention contre ce fléau.

Cette rencontre de deux jours constitue un espace de dialogue, de concertation et d'échange d'expertises réunissant des représentants des secteurs concernés et du mouvement associatif, ainsi que des experts et des universitaires, avec pour objectif de renforcer la coordination entre les différents intervenants et de développer des mécanismes pratiques et efficaces de prévention contre les drogues et de protection des jeunes. Le programme de ce forum prévoit des séances et des ateliers interactifs abordant plusieurs thématiques relatives aux mesures prises pour lutter contre les stupéfiants et prévenir leur consommation, ainsi que la formulation de propositions concrètes dans ce domaine. 300 personnes issues de 40 wilayas prennent part à ce forum, organisé sous le patronage du ministre de la Jeunesse, Mustapha Hidaoui, et du ministre, wali de la wilaya d'Alger, Mohamed Abdennour Rabeï. Dans son allocution, le directeur de la jeunesse, des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger, Adel Tedjar, a précisé que l'organisation de cette édition avait pour objectif de «mettre l'accent sur la dangerosité des drogues et des psychotropes, étant une menace qui cible les capacités de notre jeunesse et la résilience de notre société», d'où la nécessité pour nous tous «d'intensifier les efforts, d'assurer la complémentarité des rôles et de mobiliser l'en-



semble des acteurs, afin de faire face à ce phénomène avec toute la fermeté, la conscience et la responsabilité requises». Ce forum vise à consacrer le rôle central et actif du mouvement associatif de jeunesse et sportif, en tant que partenaire essentiel sur le terrain en matière de prévention et de lutte, a-t-il assuré, ajoutant que, pour le

secteur de la jeunesse, la prévention se concrétise en premier lieu par la dynamisation et l'animation des différents espaces dédiés aux jeunes et des espaces de proximité, pour en faire des «espaces accueillant les créations des jeunes ainsi que les activités sportives, culturelles et de volontariat». Dans le même contexte, le même respon-

sable a souligné que ce Forum vise, à travers des séances et des ateliers interactifs, à élaborer des mécanismes d'action sur le terrain et à établir des partenariats durables, érigeant le mouvement associatif en force de proposition et faisant des jeunes des «acteurs dans l'élaboration des solutions et la protection de leur société». De son côté, le wali délégué de la circonscription administrative de Bouzaréah, Mourad Rabah Yezza, représentant le ministre, wali d'Alger, a indiqué que ce Forum constituait un «espace de dialogue, d'échange d'expériences et d'unification des efforts entre les différents acteurs», précisant que ce type d'initiatives contribue à la sensibilisation, au renforcement de la culture citoyenne, à l'ancrage des valeurs de responsabilité et à l'encouragement des jeunes à adhérer aux activités culturelles et sportives.

La wilaya d'Alger accorde une grande importance à ce type d'initiatives, partant de sa conviction que la protection des jeunes contre le fléau de la drogue est une responsabilité collective qui exige une action de terrain continue et une coordination permanente entre les différents secteurs, les collectivités locales et les associations actives, a-t-il ajouté. Lors de cette rencontre, une minute de silence a été observée à la mémoire des martyrs, à l'occasion de la Journée nationale de l'émigration, commémorant les manifestations du 17 octobre 1961.

CONCOURS INTERNATIONAL DE ROBOTIQUE EN CORÉE DU SUD

Des élèves algériens remportent une médaille d'or

Une équipe composée de cinq élèves du cycle secondaire a remporté une médaille d'or lors d'un concours international de robotique, organisé récemment à Incheon, en Corée du Sud. L'équipe algérienne, qui a participé au concours FIRST Global Challenge 2026, a réalisé «une performance internationale remarquable dans le domaine de la robotique et de l'innovation technologique», reflétant «le potentiel prometteur des jeunes talents dont regorge l'école algérienne, ainsi que les capacités de nos élèves à faire preuve de créativité et à rivaliser dans les fora internationaux, dès lors qu'ils bénéficient d'opportunités de formation, d'accompagnement et d'expérimentation», a indiqué, samedi, un communiqué du ministère de l'Éducation nationale. Cette performance met également en évidence l'importance d'investir dans l'enseignement des sciences et des technologies, mais aussi de développer les compétences en programmation, en robotique, en pensée critique et en travail collaboratif, permettant aux élèves d'élargir leurs perspectives de contribution à la construction de l'économie du savoir et de s'adapter aux mutations technologiques mondiales, selon le communiqué. Le ministère a exprimé sa fierté de cet exploit, tout en réaffirmant son engagement à encourager les initiatives scientifiques et technologiques en milieu scolaire et à valoriser les efforts des élèves, des enseignants, des encadrants et de l'ensemble des partenaires contribuant à la découverte et à l'accompagnement des jeunes talents. Cette manifestation internationale, organisée du 7 au 10 octobre courant, a réuni des équipes de jeunes, représentant près de 190 pays.

SCOUTS MUSULMANS ALGÉRIENS

Lancement de la saison 2026-2027

Le commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Abderrahmane Hamzaoui, a présidé samedi à Sétif la cérémonie de lancement de la nouvelle saison scout 2026-2027, sous le slogan «Excellence dans la performance et pérennité de l'impact». A l'occasion de cette cérémonie, organisée en présence du SG du ministère de la Jeunesse, Dahmane Adhimi, du wali de Sétif, Mustapha Limani, et des pionniers du mouvement scout, Hamzaoui a souligné «l'importance du travail scout qui constitue une responsabilité nationale et un devoir éducatif et moral du fait de son rôle dans l'accompagnement de la famille et de l'école et sa contribution à l'éducation des enfants et des jeunes». Il a ajouté que le mouvement scout «vise à atteindre un million de scouts en Algérie et à les encadrer aux différents stades de leur évolution au

sein des SMA», et «continuera au cours de la nouvelle saison à élargir ses programmes et à améliorer ses performances afin de renforcer sa capacité à offrir des programmes de qualité». De son côté, le SG du ministère de la Jeunesse a déclaré que les scouts musulmans algériens ont «prouvé, au cours de leur parcours, qu'il demeurent une école nationale authentique qui a contribué à la conscientisation de la société, au façonnement de la personnalité et à la formation de générations portant en elles les valeurs de sacrifice, de loyauté et de fidélité à l'Algérie». Le mouvement scout a également «joué un rôle majeur dans l'éveil de la conscience nationale, en formant une élite porteuse des valeurs patriotiques et militantes, qui a contribué à ancrer ces idéaux dans la conscience des générations successives», a-t-il souligné. Adhimi a ajouté que la

jeunesse «occupe une place essentielle dans les orientations nationales et à l'élargissement de ses domaines de participation au processus de développement national», avant de souligner que «le soutien du mouvement scout s'inscrit dans cette vision, au regard du rôle de cette organisation nationale dans l'encadrement des jeunes, le développement de l'esprit de citoyenneté et la formation des jeunes à la discipline, au leadership, au travail d'équipe et au volontariat». Au cours de la cérémonie d'ouverture de la nouvelle saison scout et coïncidant avec le 65^e anniversaire de la Journée nationale de l'émigration, a été marquée par des chants scouts, une projection vidéo retraçant les activités des SMA lors de la saison écoulée, et un hommage au commandant scout de la wilaya d'Adrar, le défunt Maatalah Haïdour (1974 - 2026).

CONFÉRENCE DE HAUT NIVEAU SUR LE LEADERSHIP HUMANITAIRE ET L'AVENIR DE L'ACTION HUMANITAIRE

Le CRA participe au Caire

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a participé, au Caire (Égypte), aux travaux de la conférence de haut niveau sur «le leadership humanitaire et l'avenir de l'action humanitaire», dans le cadre du renforcement de la coopération face aux défis croissants auxquels est confrontée l'action humanitaire, indique samedi un communiqué de cette institution. La participation du CRA à cette conférence, organisée les 15 et 16 octobre courant, sous le par-

rainage de l'Organisation arabe du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge (ARCO), s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération et de la coordination entre les composantes du Mouvement humanitaire, de l'échange d'expertises et d'expériences, ainsi que de l'examen des perspectives de développement du leadership humanitaire. Il s'agit, en outre, de la réponse aux défis croissants auxquels est confrontée l'action humanitaire dans le

monde actuel, dont la recrudescence des conflits, ainsi que l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) pour soutenir la réactivité et la pro activité, et développer les capacités, précise la même source. Cette rencontre a également constitué «une opportunité importante pour le CRA de renforcer sa présence et son influence au sein du mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et de consolider ses relations avec les parte-

naires humanitaires, de manière à contribuer au soutien de l'action humanitaire commune et à l'ancrage des principes de solidarité et d'entraide, tout en étant au service des catégories les plus vulnérables», ajoute le communiqué.

Pour rappel, le CRA est membre du bureau exécutif et vice-secrétaire général de l'ARCO. Il est également membre du comité de stratégie chargé d'élaborer le plan d'action à l'horizon 2030.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU

La course à la succession de Guterres dans l'impasse

Les divisions au Conseil de sécurité et les incertitudes sur la position américaine fragilisent les candidatures et ouvrent la voie à de nouveaux prétendants à la succession d'António Guterres.

La succession d'António Guterres à la tête des Nations unies reste incertaine. Les consultations au Conseil de sécurité ont révélé des divisions parmi les cinq membres permanents, dont les positions pourraient compromettre les chances des principaux candidats et ouvrir la voie à de nouvelles candidatures, à moins de trois mois de la fin du mandat du secrétaire général sortant.

En tête de la course, l'ancienne présidente du Costa Rica, Rebeca Grynspan, conserve une longueur d'avance, mais sa candidature se heurte à des oppositions susceptibles de bloquer son accession au poste. Les résultats des consultations font état de deux votes défavorables parmi les membres permanents, tandis que les positions des États-Unis, de la Russie et de la Chine alimentent les incertitudes sur l'issue du processus.

L'ancienne ministre des Affaires étrangères du Guyana, Carolyn Rodrigues-Birkett, occupe la deuxième place, avec huit votes d'encouragement, six de découragement, dont deux cartes rouges, et un vote sans avis. Elle serait également confrontée à l'opposition de l'administration américaine de Donald Trump.

Le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), l'Argentin Rafael Mariano Grossi, arrive en troisième position, avec huit votes favorables, six défavorables, dont deux cartes rouges, et un vote sans avis. La Russie serait notamment opposée à sa candidature.

Derrière ce trio, les résultats sont nettement moins favorables. L'ancien président sénégalais Macky Sall n'a obtenu que cinq votes d'encouragement, contre dix de découragement. L'ancien président du Parlement ougandais, Olara Otunnu, a recueilli quatre votes favorables, contre dix défavorables, tandis que l'ancienne cheffe de la diplomatie équatorienne María Fernanda Espinosa n'a obtenu que trois voix d'encouragement. La diplomate équatorienne d'origine libanaise Ivonne Baki ferme la marche avec un seul vote favorable et quatorze défavorables.



Ces résultats renforcent l'hypothèse d'une compétition désormais concentrée sur les trois premiers candidats. Toutefois, aucun ne semble en mesure de réunir, à ce stade, les conditions nécessaires pour obtenir la recommandation du Conseil de sécurité. Tous ont essuyé au moins deux votes défavorables parmi les cinq membres permanents, ce qui pourrait favoriser l'émergence de nouvelles candidatures.

WASHINGTON AU CENTRE DES INCERTITUDES

Les positions américaines constituent l'un des principaux points d'interrogation de cette course. Des informations rapportées dans les milieux diplomatiques indiquent que l'administration Trump serait opposée aux sept candidats en lice. Le représentant permanent des États-Unis auprès de l'ONU, Mike Waltz, a refusé de commenter ces informations, affirmant simplement que Washington souhaitait « le meilleur candidat ». Il a également rappelé

que les États pouvaient présenter de nouveaux candidats.

Dans ce contexte, plusieurs noms circulent déjà dans les couloirs diplomatiques, notamment celui de Nikolay Mladenov, haut représentant du Conseil de la paix soutenu par les États-Unis, de Lana Nusseibeh**, ministre d'État émiratie aux Affaires étrangères, et de Feridun Sinirlioğlu, secrétaire général de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

Pour Rebeca Grynspan, les éventuels obstacles ne constituent cependant pas nécessairement une fin de parcours. Dans un entretien accordé à Reuters à la veille du scrutin, elle a estimé qu'un veto ne représenterait que le début des négociations. Des candidats retenus lors de précédents processus de sélection avaient, selon elle, déjà surmonté des oppositions comparables. « Ce n'est pas fini, et nous devons poursuivre nos efforts », a-t-elle déclaré.

Les consultations précédentes avaient pourtant conforté sa position. Lors du qua-

trième tour, elle avait obtenu dix votes favorables, un résultat qu'aucun autre candidat n'avait atteint. Au cinquième tour, organisé au début du mois, elle avait conservé la première place avec neuf voix d'encouragement, contre six de découragement. Rafael Grossi et Carolyn Rodrigues-Birkett avaient alors enregistré respectivement six et cinq votes favorables. L'ancienne présidente chilienne Michelle Bachelet s'était, pour sa part, retirée de la course après le troisième tour.

UNE DÉSIGNATION SOUS HAUTE TENSION

Conformément aux règles de l'ONU, le Conseil de sécurité doit recommander un candidat à la majorité d'au moins neuf voix, sans vote négatif d'un membre permanent. Le nom retenu sera ensuite soumis à l'approbation de l'Assemblée générale, qui compte 193 États membres, conformément à l'article 97 de la Charte des Nations unies.

La pratique de rotation entre les groupes régionaux laisse cette fois présager un retour de la fonction à l'Amérique latine, dont sont originaires la plupart des candidats en lice, à l'exception de Macky Sall et d'Olara Otunnu. Autre enjeu de cette désignation : en plus de huit décennies d'existence de l'organisation, aucune femme n'a encore occupé le poste de secrétaire général. Le calendrier est désormais serré. Le Conseil de sécurité dispose de moins de trois mois pour désigner le successeur d'António Guterres, dont le deuxième mandat prendra fin le 31 décembre prochain. En 2016, six tours de consultations informelles avaient été nécessaires pour parvenir à un accord sur sa nomination. Le futur secrétaire général devra prendre ses fonctions dans un contexte international particulièrement difficile, marqué par la multiplication des conflits, la réduction des contributions américaines et l'affaiblissement de l'influence politique de l'ONU. Le retrait de Washington de dizaines d'organismes onusiens accentue encore les difficultés auxquelles la prochaine direction devra faire face.

R.I/agences

À SIX MOIS DE LA PRÉSIDENTIELLE

La contestation gagne la France

La contestation contre la vie chère a pris une tournure violente samedi en France, où des manifestations organisées à travers le pays ont été marquées par des affrontements avec les forces de l'ordre, des dégradations et des interpellations. À six mois de l'élection présidentielle, cette mobilisation réunissant étudiants, agriculteurs, militants écologistes et sympathisants des « gilets jaunes » ravive les inquiétudes des autorités face à une nouvelle vague de contestation sociale.

Les chiffres de la participation divergent. Les organisateurs ont revendiqué 800 000 manifestants, contre 550 000 selon le ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez. Le Premier ministre, Sébastien Lecornu, a fait état de 1 200 interpellations et de 150 poli-

ciers blessés. Les autorités avaient initialement anticipé 170 000 participants, dont 30 000 à 60 000 à Paris.

Dans la capitale, la place de la République a été le théâtre de tensions avant le départ d'un rassemblement prévu à 14 heures. La police, déployée en nombre dans plusieurs quartiers, a utilisé des gaz lacrymogènes pour disperser des groupes de manifestants, dont certains, vêtus de noir et masqués, ont lancé des projectiles et des feux d'artifice contre les forces de l'ordre.

Les locaux de la chaîne CNews, propriété du milliardaire Vincent Bolloré, ont également été pris pour cible par une centaine de manifestants qui ont lancé des projectiles contre la façade. La police a annoncé 21 interpellations liées à cet incident et 40

autres arrestations, notamment pour possession d'armes ou d'équipements interdits.

Les incidents ont également touché plusieurs grandes villes. À Marseille, des manifestants ont brièvement pénétré dans la mairie avant l'intervention de la police. D'autres ont tenté d'envahir un commissariat et pillé des commerces, selon le ministère de l'Intérieur. L'avenue du Prado a été temporairement bloquée à l'aide de conteneurs à ordures et de scooters.

À Lyon, des manifestants ont tenté de bloquer la circulation sur un pont et de se rassembler près d'une raffinerie. À Rennes, une barricade a été érigée aux abords d'un centre commercial. À Strasbourg, les forces de l'ordre ont également eu recours aux gaz lacrymogènes et aux matraques.

Au-delà de la hausse du coût de la vie, les revendications portent sur les conditions d'enseignement et les violences policières. « Nous sommes ici pour dénoncer l'insuffisance des moyens consacrés à l'éducation et les violences policières », a déclaré une étudiante masquée, résumant les préoccupations d'une partie de la jeunesse mobilisée.

Le retour des « gilets jaunes » constitue un autre fait marquant. Né en 2018 contre la hausse de la fiscalité sur les carburants, ce mouvement avait profondément marqué le premier quinquennat d'Emmanuel Macron, avec des manifestations massives, des blocages routiers et des affrontements largement relayés à l'international. La volonté de relancer cette dynamique suscite toutefois des réserves chez certains étu-

dants et lycéens, qui privilégient les revendications liées à l'éducation.

Le président Emmanuel Macron avait appelé, la veille, à manifester pacifiquement. Les affrontements et les dégradations ont néanmoins marqué cette journée de mobilisation. Le gouvernement se retrouve confronté à une contestation dont l'ampleur et la diversité des participants pourraient peser sur le climat politique des prochains mois.

À l'approche de la présidentielle, le pouvoir d'achat s'impose une nouvelle fois au cœur du débat public. Reste à savoir si la convergence entre revendications sociales, préoccupations éducatives et dénonciation des pratiques policières se prolongera ou si les violences observées fragiliseront le mouvement.

PRÉSIDENCE FIFA

Beckham pour contrer Infantino

Les liens étroits de l'ancienne star anglaise avec le dirigeant sortant pourraient compliquer cette option.

L'Union européenne de football (UEFA) intensifie ses recherches pour trouver un candidat consensuel capable de faire obstacle à un quatrième mandat de Gianni Infantino à la présidence de la FIFA. Le journal Sport, citant Sky Sport Allemagne, rapporte que certaines voix au sein de l'UEFA et de la Fédération allemande de football ont avancé le nom de David Beckham, légende du football anglais, parmi les options envisagées pour affronter Infantino.

La dernière réunion du Conseil de la FIFA a servi de déclencheur à ces manœuvres, s'achevant sur une profonde déception pour les détracteurs d'Infantino.

Bien que l'UEFA ait abordé cette réunion avec une série de questions portant sur des dossiers majeurs, notamment les droits commerciaux et les droits de diffusion télévisée, Infantino a une nouvelle fois évité d'apporter des réponses directes, alors qu'il prépare le terrain pour un quatrième mandat à la tête de l'instance mondiale.



Le calendrier serré accentue la pression sur le camp des opposants. La date limite officielle pour le dépôt des candidatures auprès de la FIFA est fixée au 18 novembre prochain.

Le président de la Fédération allemande de football, Bernd Neuendorf, l'a clairement reconnu lors d'une déclaration accordée aux chaînes RTL et Sky Sport : « Nous maintenons notre objectif de voir quelqu'un d'autre à la tête de la FIFA, et cela exige bien sûr de présenter un candidat alternatif. »

À l'issue du sommet qui a réuni les présidents des fédérations européennes à Berlin, l'UEFA a défini les critères devant

guider le choix du candidat idéal. L'organisation souhaite une personnalité respectée et largement reconnue dans le monde du football, dotée d'une expérience administrative et capable de nouer des alliances entre les différentes confédérations continentales. Elle exige également un engagement ferme en faveur de l'intégrité et des réformes.

Lors de cette réunion, un critère essentiel a été rappelé à plusieurs reprises : le candidat devra posséder le charisme et l'envergure internationale nécessaires pour rivaliser avec la forte présence médiatique et l'influence institutionnelle dont

bénéficie Infantino.

Parmi les noms évoqués dans les milieux européens, celui de David Beckham s'est imposé comme une option aussi inattendue que remarquée.

L'ancienne star du football anglais dispose d'atouts peu courants dans les sphères dirigeantes traditionnelles des fédérations sportives. Sa notoriété mondiale et son indépendance financière s'ajoutent à une expérience de dirigeant, acquise en tant que copropriétaire de l'Inter Miami, club engagé en Major League Soccer (MLS). Un projet qui a notamment été marqué par la signature de Lionel Messi.

Par ailleurs, ses liens étroits avec le marché nord-américain pourraient faire de lui un trait d'union entre le football européen et la Confédération de football d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et des Caraïbes (CONCACAF). Cette dernière figure parmi les acteurs que l'UEFA chercherait à rallier pour constituer une majorité alternative au bloc favorable à Infantino, qui conserve une influence importante en Afrique et en Asie. Malgré l'attrait de cette hypothèse, sa concrétisation se heurte à d'importantes difficultés. Beckham entretient en effet, depuis plusieurs années, des relations étroites avec Infantino lui-même. Il a également participé activement à plusieurs événements et campagnes officielles de la FIFA.

LIGA

Le Barça, la preuve par neuf

À trois jours du choc contre le PSG et à une semaine du Clasico face au Real Madrid, le FC Barcelone a dominé le Betis Séville (5-2), avant-hier, signant une neuvième victoire consécutive en Liga.

Lamine Yamal (10e), Rodri (41e), Gabriel

Jesus (52e), Eric Garcia (63e) et Dani Olmo (81e) ont offert ce succès aux Catalans, malgré deux retours au score du Betis, qui a terminé à dix après l'expulsion de Facundo Berna (54e).

Leader avec 27 points, le Barça aborde

une semaine décisive avec confiance, avant son déplacement au Parc des Princes, mardi, puis le Clasico contre le Real Madrid. Les Blaugrana réalisent ainsi un début de championnat inédit dans leur histoire, avec neuf victoires en autant de journées.

PREMIER LEAGUE

Manchester City et Liverpool s'imposent

Manchester City a signé une septième victoire consécutive en dominant Ipswich (3-2), grâce notamment à un doublé d'Erling Haaland. Liverpool a, de son côté, renversé Brentford (2-1) en supériorité numérique.

Les Citizens creusent l'écart en tête avec six points d'avance sur Arsenal, qui doit

encore jouer. Haaland confirme son excellente forme avec 12 buts lors de ses huit derniers matches en club, toutes compétitions confondues.

Liverpool a arraché la victoire grâce à Alexander Isak (70e), après l'égalisation de Victor Munoz (62e). Les Reds ont toutefois

BUNDESLIGA

Le Bayern prend les commandes

Le Bayern Munich a signé une victoire éclatante face au RB Leipzig (6-1), avant-hier soir, à l'Allianz Arena, lors de la sixième journée de Bundesliga.

Grâce à ce large succès, le géant bavarois prend provisoirement la tête du classement avec 14 points, tandis que Leipzig reste bloqué à neuf unités, à la septième place.

Luis Diaz a ouvert le score dès la 12e minute, sur une passe de Joshua Kimmich, avant de servir Aleksandar Pavlovic pour le deuxième but à la 26e minute. Michael Olise a porté le score à 3-0 à la 34e minute, sur une passe de Harry Kane.

Au retour des vestiaires, Diaz a signé son

deuxième but de la soirée à la 47e minute, grâce à Kane, avant que l'attaquant anglais n'aggrave la marque cinq minutes plus tard, sur un service de Nathanael Brown. L'international colombien a parachevé le festival offensif à la 69e minute, signant ainsi un triplé. Andrija Maksimovic a sauvé l'honneur pour Leipzig dans le temps additionnel (90e+2).

Cette démonstration permet au Bayern de renouer avec la victoire après deux matches nuls consécutifs, contre Augsburg (2-2) en championnat et face aux Norvégiens de Viking (3-3) en Ligue des champions.

CHELSEA

Martínez opéré de la mâchoire

Emiliano Martínez a été opéré avec succès d'une fracture de la mâchoire, contractée lors de la victoire de Chelsea face à Everton (2-0), samedi en Premier League. Le gardien argentin de 34 ans avait été évacué sur une civière après un choc avec Jarrad Branthwaite. Les examens ont écarté toute complication majeure au niveau de la tête, du cou et de la colonne vertébrale. La durée de son absence n'a pas encore été précisée. Mike Penders devrait assurer l'intérim.

LIVERPOOL

Felix Nmecha ciblé

En quête de renforts au milieu de terrain, Liverpool s'intéresse à l'international allemand Felix Nmecha pour le prochain mercato hivernal. Le milieu de terrain du Borussia Dortmund apparaît comme une alternative à Alex Scott, toujours considéré comme la priorité des Reds. Selon CaughtOffside, le club anglais explore cette piste face à la forte concurrence pour le joueur de Bournemouth. Nmecha, qui a récemment prolongé son contrat avec Dortmund, serait une option moins coûteuse. Les recruteurs de Liverpool estiment que son profil pourrait apporter rapidement un plus à l'effectif d'Andoni Iraola.

ARSENAL

Gyökeres envisage un départ

L'attaquant suédois Viktor Gyökeres pourrait quitter Arsenal lors du prochain mercato hivernal, frustré par son faible temps de jeu. Selon TeamTalk, plusieurs clubs européens, dont l'Atlético de Madrid, suivent sa situation. Recruté au Sporting CP en 2025, Gyökeres a inscrit 21 buts lors de sa première saison avec les Gunners, dont 14 en Premier League. Mais son manque de titularisations sous les ordres de Mikel Arteta l'amènerait à reconsidérer son avenir à Londres. Des clubs anglais, italiens, allemands et espagnols seraient intéressés par l'international suédois, dont le transfert avait dépassé les 60 millions de livres sterling.

SERIE A

L'Inter signe un début de saison historique

L'Inter Milan poursuit son excellent début de saison. Vainqueurs de Bologne (3-1) à l'extérieur, avant-hier soir, lors de la 7e journée de Serie A, les Nerazzurri ont porté leur total à 19 points.

Selon Opta, le club lombard atteint pour la quatrième fois seulement ce cap après sept journées depuis l'instauration de la vic-

toire à trois points, lors de la saison 1994-1995. L'Inter avait déjà réalisé cette performance en 1997-1998, 2002-2003 et 2017-2018. Avec six victoires et un match nul, les Milanais occupent la tête du classement sans avoir concédé la moindre défaite. De son côté, Bologne reste à cinq points et pointe provisoirement à la 14e place.

MONDIAUX DE GYMNASTIQUE

Kaylia Nemour, l’or en ligne de mire

La championne olympique des barres asymétriques vise de nouvelles médailles et entend confirmer son statut parmi l’élite mondiale, tandis que la sélection nationale s’apprête à franchir une étape historique dans son parcours international.

La gymnastique artistique féminine pourrait connaître un tournant aux Championnats du monde 2026. Après une longue période de domination américaine dans l’épreuve par équipes, plusieurs nations entendent bousculer la hiérarchie. Dans cette compétition, qui servira de première étape qualificative pour les Jeux olympiques de Los Angeles 2028, l’Algérie sera particulièrement attendue grâce à sa figure de proue, Kaylia Nemour. Âgée de 19 ans, la championne algérienne aborde ce rendez-vous dans une dynamique prometteuse. En 2026, elle a confirmé son statut parmi les meilleures gymnastes mondiales, tout en contribuant à une première historique : la qualification de l’équipe féminine algérienne pour les Mondiaux.

Composée également de Sihem Hamidi, Djenna Laroui, Louna Hamames-Moallic et Lena Khenoun, la sélection algérienne devrait, certes, avoir du mal à rivaliser avec les grandes nations pour une place en finale par équipes. Mais les ambitions individuelles de Nemour donnent à la participation algérienne une tout autre dimension.



TROIS OBJECTIFS POUR UNE CHAMPIONNE

Les barres asymétriques demeurent le terrain de prédilection de Kaylia Nemour. C’est sur cet agrès qu’elle possède ses meilleures chances de décrocher une nouvelle médaille mondiale. Ses performances récentes témoignent de sa capacité à rivaliser avec les meilleures spécialistes internationales.

La gymnaste algérienne peut également nourrir des ambitions à la poutre et au concours général individuel. Lors des Jeux méditerranéens, elle a notamment obtenu une

note de 15,650 points aux barres asymétriques, contribuant à un total de 57,750 points au concours général. Des résultats qui confirment son potentiel dans plusieurs disciplines. Un autre élément pourrait peser dans la balance : le saut Yurchenko avec double vrille. Après des prestations irrégulières ces dernières années, Nemour semble avoir retrouvé de meilleures sensations. Ses récentes sorties aux Jeux méditerranéens et aux Championnats de Suisse laissent entrevoir des progrès encourageants.

Une exécution plus maîtrisée de ce saut pourrait renfor-

cer ses chances dans la course au podium du concours général, où chaque point compte. L’enjeu est de taille : en remportant une médaille dans cette épreuve, elle deviendrait la première gymnaste africaine à réaliser cet exploit aux Championnats du monde.

LOS ANGELES 2028 EN LIGNE DE MIRE

Au-delà des distinctions individuelles, Rotterdam représente une étape stratégique dans la course aux Jeux olympiques. Les trois premières équipes de la finale mondiale décrocheront leur qualification directe pour Los Angeles 2028, tandis que neuf autres sélections obtiendront leur billet lors des Mondiaux de 2027.

Pour l’Algérie, cette première participation par équipes constitue déjà un jalon important dans le développement de la gymnastique féminine nationale. Si la qualification pour la finale collective s’annonce difficile, Kaylia Nemour dispose, elle, des arguments nécessaires pour jouer les premiers rôles.

À Rotterdam, la championne algérienne aura donc un double objectif : confirmer son statut parmi l’élite mondiale et offrir à l’Algérie de nouvelles pages d’histoire sportive.

AL-SHAMAL

Mahrez capitaine dès ses débuts

Riyad Mahrez a hérité du brassard de capitaine dès sa première apparition avec Al-Shamal. Entré en jeu à la 64e minute après plusieurs semaines sans compétition, l’international algérien a immédiatement bénéficié de la confiance de son nouveau club. À 35 ans, son expérience à Leicester City, Manchester City et en sélection nationale constitue un atout pour le collectif. Son temps de jeu devrait augmenter progressivement en fonction de sa condition physique.

MANCHESTER CITY

Aït-Nouri perd du terrain

Rayan Aït-Nouri traverse une période délicate à Manchester City. Sans jouer depuis le 17 septembre, le latéral algérien reste cantonné au banc, tandis que Nico O’Reilly gagne du terrain. Toujours sans la moindre minute en Premier League après sept journées, il a également quitté le dernier rassemblement des Verts pour des raisons disciplinaires. Aït-Nouri doit rapidement rebondir pour relancer sa saison et préserver sa place en sélection.

NORVÈGE

Amin Chiakha sacré joueur du mois

L’attaquant algérien de Rosenborg, Amin Chiakha, a été désigné meilleur joueur du championnat norvégien du mois de septembre par FotMob. Une distinction qui récompense ses performances, avec quatre buts et une passe décisive durant cette période. En pleine progression, le jeune avant-centre confirme son efficacité offensive et son adaptation au football norvégien. Ses prestations sont suivies en Algérie, où il représente une option prometteuse pour l’avenir des Verts. Plusieurs clubs européens surveilleraient également son évolution, sans qu’aucun intérêt concret ne soit confirmé.

CAN DE FUTSAL

Les Verts à un pas de la finale

L’Algérie affrontera l’Angola et le Maroc sera opposé à l’Égypte en demi-finales de la CAN de futsal 2026, aujourd’hui. Ces affiches ont été fixées samedi 17 octobre à Rabat après la victoire angolaise sur les Égyptiens (4-2), lors de la dernière journée du groupe B. L’Angola a renversé une rencontre pourtant bien engagée pour l’Égypte, qui menait de deux buts grâce à un doublé d’Ibrahim Sayed. Après l’expulsion du gardien Ahmed ElMorsi, João Cambangula a réduit l’écart avant la pause. Magno Felipe Gomes a ensuite égalisé, puis Cambangula a donné l’avantage aux Angolais avant qu’Anderson Fortes ne complète le succès. L’Algérie abordera le premier dernier carré de son histoire dans cette compétition.

ÉQUIPE NATIONALE

Bennacer, le retour se précise

Le retour d’Ismaël Bennacer en équipe nationale se précise. Le milieu de terrain aurait été contacté par le staff technique des Verts en prévision des deux rencontres face au Togo, programmées en novembre. Si cette prise de contact laisse entrevoir une possible réintégration, sa présence dépendra notamment de sa condition physique et de ses performances en club.

Sa qualité technique, sa vision du jeu et sa capacité à assurer la transition entre la défense et l’attaque font d’Ismaël Bennacer un profil intéressant pour la sélection algérienne. Son expérience internationale et son aisance dans la conservation du ballon pourraient offrir davantage de solutions au staff technique dans

l’animation du jeu. Capable de participer à la récupération, de fluidifier les transmissions et d’accompagner les offensives, le milieu de terrain possède des qualités susceptibles de renforcer l’équilibre de l’entrejeu algérien. Son éventuel retour reste toutefois conditionné par son état physique et son niveau de compétitivité. Les prochaines semaines seront déterminantes pour évaluer sa capacité à retrouver son meilleur niveau et à répondre aux exigences du haut niveau international.

LA CONCURRENCE RESTE OUVERTE

Bennacer ne serait pas le seul joueur suivi en prévision du prochain rassemblement. Le staff

technique poursuit l’évaluation de plusieurs profils, en tenant compte du temps de jeu, de la régularité des performances et de la condition physique de chacun.

La liste définitive permettra de connaître les choix du sélectionneur et de mesurer les éventuels ajustements apportés au groupe à l’approche des deux confrontations face au Togo.

Pour Bennacer, un retour chez les Verts constituerait une opportunité de retrouver la sélection et d’apporter son expérience à un secteur de jeu où sa maîtrise technique pourrait s’avérer précieuse. Reste à attendre la confirmation officielle de sa convocation.

Rafik G.



PAYS-BAS

Ruud Gullit séduit par Anis Hadj Moussa

Anis Hadj Moussa impressionne aux Pays-Bas. Auteur d’un excellent début de saison avec Feyenoord, l’international algérien a reçu les éloges de Ruud Gullit après son but face à Côme (3-2) en Ligue des champions. « Je le sen-

tais venir, c’est lui qui fait la différence », a déclaré l’ancien Ballon d’Or sur Ziggo Sport.

Avec six buts et une passe décisive en neuf matchs toutes compétitions confondues, l’ailier algérien confirme sa montée en puissance.

Jeroen Stekelenburg, de la NOS, est même allé jusqu’à le comparer à Arjen Robben, tout en soulignant qu’il devait encore gagner en régularité.

De son côté, Kees van Wonderen a insisté sur la nécessité de

progresser dans le travail défensif.

Après l’échec de son transfert à Al-Ittihad l’été dernier, Hadj Moussa semble avoir retrouvé confiance. Ses performances devront désormais s’inscrire dans la durée pour confirmer tout son potentiel.

Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

Horizontalement
1- Réunion de choses utiles que l'on garde pour plus tard. 2- Plaire beaucoup - Vallée bretonne envahie par la mer. 3- Bouclier ancien - Porteurs de grains. 4- Poils des paupières - Femme d'Osiris. 5- Sot, incapable - Après mi. 6- Peau étirée - S'emploie pour chasser quelqu'un. 7- Département de France - Familièrement, qui est hors de combat. 8- De la même mère, mais de père différent. 9- Grande période géologique - Endroits pittoresques.

Verticalement
1- Lieu très profond et escarpé. 2- Organes souterrains des plantes. 3- Cellule femelle - Bien attrapée. 4- Six romain - Activité physique. 5- Colère ancienne - Supprimées définitivement. 6- Oiseaux de couleur noir et blanc - Montré sa joie. 7- Membrane colorée de l'œil - Couverture de maison. 8- Qui ne fait rien - La vitrine d'un journal. 9- Interjection enfantine - Des espèces.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Contrégnant Contréniant Contraignant Cantraignant	Integration Intéguration Intégration Intégrassion
Athlète Athlaite Athlètte Athlète	Turbulence Turbulence Turbulence Turbulonce

Les mots fléchés

ÉRIGER EN SECRET	ARTISTE	SYLABE DE DE LAD- PHARMA	CÉRIUM	IL SUI TOUTES LES MODES	DÉCLARE S ANCÊTRES	RÉPÉTÉE SANS SE LASSER
ABSOLUE	DÉTACHÉ	BLOQUAIS	SANG DES VEINES	APPARAIS PRODUITS D'ABELLES		
AUX ÉTAS-UNIS				«SIDNA MOUSSA»		
DERNIER			FRAGMENT FONDA	ÉTRIQUÉ		
EN AVANT ! PORTA PLUS HAUT		CRI TEL UN CHIEN MOT DE PASSE			LISSE ASSISTÉES	ORDINAIRE
				AVERTIS- SEUR SONORE PIQUANT		
ÉCLOSE OFFICE COMMUNAL		ENLEVER EN DOUANE LÉGÈRE DIFFÉRENCE			APRÈS DO PARCOURT	
	CAFÉ- RESTAURANT RAYÉES			FEMME AUTHEN- TIQUE		
IL SERT À SERRER AFFREUSE MIMIQUE			FIXERA MOYEN DE TRANSPORT PARISIEN			PROJET EN TÊTE
				RETOUR EN ARRIÈRE FEMME DE TAHITI		
À TRAVERS	DÉRANGEA BOIS		BOUE ET LE RESTE			VIEUX BOEUFs
		INVENTAI CIRCULE SUR RAILS			QUI NE CACHE RIEN ÉCROULÉ	
ANIMAL FLEUVE BELGE			SALLE DE SPECTACLE INVENTION SECRÈTE			
		TOUT PRÈS PAS À PAYER		FEMME DE CONTEs TABLE DE BOUCHER		PAS DUR
AVAIS L'AUDACE DE NÉANMOINS			PARTIE D'ÉGLISE PREMIÈRE PERSONNE		À ELLE SITUÉ	
	DANS LE COUP SQUELETTE		LANGAS MOT SUR UN DIPLOME			CRACK
REPLIE PARTIE SUPÉRIEURE				AUTREMENT DIT		
			ATTEINT PHYSIQUE- MENT			

BIFFE-TOUT

EN 9 LETTRES :
Alarmer

ACTION ADVERSE AIR ALARME ALERTE ARRET AUTRUI AVENIR AVERTIR BOMBE BOULET CANON CARTOUCHE CEDER CHEF COLERE COUPS CRAINdre DANGER DE DECRET DIRECTE ENNEMI ENVERS	FUSIL GESTE GRAVE GRIFFES GRONDE GROUPE GUERRE GUERRIER HAINE HOULE LETTRE MECHANT MENACEE MENACER MEPRISER MORT MOURIR NATURE NUIRE OGRE OPPOSE ORAGE PAROLE PATRONAT	PEINE PERIL PIRATE PRISON PROPOS QUAND REMUE RENOVI REVELER REVENIR RISQUE SEVERE SINISTRE SOIR TEMPS TERRE TON TROUPE TUEUR UN VERBALE VERGLAS VOIX
--	---	--

A	L	A	R	M	E	R	L	E	T	T	R	E	O	R	A	G	E
L	R	I	G	U	E	R	R	I	E	R	P	R	I	S	O	N	T
E	C	R	R	V	N	N	H	I	S	M	O	N	O	I	T	C	A
R	O	A	E	E	A	A	A	O	G	U	E	U	U	S	N	A	R
T	L	L	R	T	P	U	I	C	U	V	F	P	P	I	V	E	I
E	E	Q	U	T	U	T	N	R	E	L	E	M	R	E	R	R	P
R	R	R	V	N	O	R	E	R	R	E	E	R	N	I	E	E	A
D	E	T	T	E	L	U	O	B	R	T	S	I	G	N	S	V	P
N	E	S	S	N	R	I	C	P	E	O	R	G	V	L	E	E	A
I	N	M	O	I	M	B	A	H	P	U	R	O	R	R	A	S	R
A	I	N	O	E	N	T	A	O	E	O	I	I	T	O	P	S	O
R	A	S	N	R	R	I	R	L	U	M	S	I	R	U	N	R	L
C	N	N	E	O	T	P	S	P	E	Q	R	E	O	U	E	D	E
U	E	D	N	E	E	R	E	N	U	G	U	C	B	G	O	U	E
E	E	A	R	V	E	T	A	E	M	C	R	A	N	M	R	M	R
C	T	C	O	V	T	C	S	M	E	C	H	A	N	T	O	E	R
P	E	I	N	E	E	T	C	E	R	I	D	E	V	D	E	B	E
D	X	E	S	R	E	V	D	A	G	R	I	F	F	E	S	R	T

SOLUTIONS
DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALLEMENT

1- FUMANT - PAUMER - TANIERE - CIRA - NOTA - TORRENTS - RAPIECE - AIE - SIDERE - EVE - LU - SOLO - USINEES - FARINER - SON - TITU- BANTE - RIO - SAGA - CEPE - OBTENU - VENIN - ANSE - TAPI - DE - ENE - YOGOURT - INSTIT - INNE - ASE - EIRE - SOI - UNI - OXFORD - RN - TONNA - TOUPET - DINEUSE - NOUEE.

VERTICALEMENT

1- AUTORISATION - NANTI - MATADOR - OBS- ESSION - CANAPELIT - TENTE - NE - NI - IRO- NISE - AI - ONU - ETETEE - ETANT - TEXAS - ROC - URUGUAY - IF - OPEREES - BA - POIROT - REVISA - VIGNERON - PUCE - ENONCE - ON - DUO - MINA - ENTENDUES - PU - FERTILE - EPIER - OREE - RASEUSE - EN - TEINTE.

MOTS CROISES

HORIZONTALLEMENT

1- CAISSIERE. 2- AGOISSER. 3- MANNE - TAS. 4- ONGLE. 5- AIR - EIRE. 6- GRASSE - NS. 7- NANA - SEVE. 8- ONCLE - MIE. 9- EIRE - ES.

VERTICALEMENT

1- CAMPAGNOL. 2- ANA - IRAN. 3- IGNORAN- CE. 4- SOIN - SALI. 5- SIEGES - ER. 6- IS - LIES. 7- ESTER - EM. 8- REA - ENVIE. 9- ESSE - SEES.

4x4

Accolade - Balustrade
Chicane - Carnassière

BIFFE-TOUT : ALBERTO

GRAND PRIX ASSIA DJEBAR DU ROMAN
LE TIERCÉ GAGNANT CONNU

Reportée en raison du décès du Chef de cabinet de la présidence de la République Boualem Boualem, la cérémonie de remise du Grand Prix Assia Djebbar, pour sa 8^e édition, s’est déroulée samedi soir, au Centre international de conférence (CIC) Abdelatif-Rahal, a cours de laquelle les noms des trois lauréats ont été dévoilés.

La cérémonie du grand prix organisé par l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP), sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a eu lieu en présence du ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, du président du Haut conseil de la langue arabe (HCLA), Salah Belaïd, du secrétaire général du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), El Hachemi Assad, de l'ancienne ministre et écrivaine Zhor Ounissi ainsi que de journalistes, écrivains et éditeurs ont également honoré cette cérémonie de leur présence. Après la présentation des membres du jury, les noms des lauréats de la 8e édition du Grand prix Assia Djebbar du roman ont été dévoilés : Sarah Mohamed Mariche a décroché le prix du roman en langue arabe avec « Er'rafrat » (Editions Nemoris), qui concourrait aux côtés de «A'rach Ed'dem» de Hocine Laalam (Khayal éditions) et «Aam Ar-rehma» de Khier Chouar (Editions Barzakh). Pour le prix du roman en langue amazighe, le choix du jury s'est porté sur «Aggus» (la ceinture), paru chez Talsa Editions, de Farida Sahoui qui était e compétition avec «D Asderfef» (Tâtonnement) de Chabha Ben Gana (Editions Imtidad), «Tighri n Tudert» (Le cri de la vie) de Siham Harikenchikh (Talsa Editions). Pour ce qui est du roman en langue française, «Ce que la mort m'a pris de toi» (Casbah Editions) de Hosni Kitouni a devancé «Partout le même ciel» de Hajar Bali (Editions Barzakh) et «Aménorrhée» de Sarah Haidar (Editions Barzakh). Pendant plusieurs mois, les membres du jury -(Mustapha Madi, Hamid Bouhbib et Cherif Meribai (langue arabe), Meriem Guemache, Maisa Bey et Leila Hamoutene (langue française) et Ahcene Mariche, Kouceila Alik et Idir Bellali (langue amazighe)- ont évalué les œuvres, sous la houlette de Hakim Miloud (président du comité du jury). Au total, 155 romans répartis comme suit :



79 en langue arabe, 63 en langue française et 13 romans en langue amazighe ont été lus, analysés et discutés. Durant cette cérémonie, une vidéo rendant hommage à la célèbre écrivaine et académicienne a été projetée. La soirée a été rehaussée par une animation musicale avec l'association Nassim Essabah de Cherrhell, ainsi que par une exposition de l'artiste plasticien Mohamed Azzoug, consacrée à l'œuvre d'Assia Djebbar.

UNE RÉCOMPENSE
AUX EFFORTS DES CRÉATEURS

Dans une allocution prononcée à l'occasion de la cérémonie, le ministre de la Communication, M. Mohamed Bouslimani, a souligné, que le Grand Prix Assia Djebbar du roman, placé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, constitue une «récompense aux efforts des créateurs algériens et un hommage de fidélité à l'icône de la littérature algérienne», Assia Djebbar. Il a indiqué que la défunte écrivaine algérienne, Assia Djebbar compte parmi «les créatrices qui ont mis leur talent au service de la cause

nationale de libération et ont fait connaître à l'autre ses luttes héroïques et sa profondeur civilisationnel». Dans ce contexte, M. Bouslimani a relevé que «le patriotisme, chez Assia Djebbar, n'était pas un simple slogan retentissant dormant au creux de ses œuvres, mais un principe immuable et un engagement inébranlable à toutes les étapes de sa vie». Le ministre a rappelé la participation «d'Assia Djebbar à la grève de l'Union générale des étudiants musulmans algériens (UGEMA), au prix de son avenir professionnel». Il a également évoqué son film documentaire «La Noubba des femmes du Mont Chenoua», qui a fait du cinéma, a-t-il ajouté, «un espace de mémoire et une tribune pour dévoiler le visage hideux du colonialisme». Il a également salué l'œuvre littéraire d'Assia Djebbar, «qui a franchi les frontières et a été traduite dans plusieurs langues», estimant que le Grand Prix Assia Djebbar du roman constitue «une précieuse opportunité pour les jeunes plumes et les auteurs peu connus d'intégrer l'univers du roman algérien», exprimant , à ce propos, le souhait de «rehausser davan-

tage le niveau de la création à chaque édition, avec la participation de tous», afin de «porter le roman algérien vers les cimes de l'universalité».

HOMMAGE AUX VICTIMES DES
MASSACRES DU 17 OCTOBRE 1961

Il a, en outre, fait observer que la cérémonie de remise des prix de la 8e édition de cette distinction «coïncide avec la commémoration des massacres du 17 octobre 1961, au cours desquels des milliers d'Algériens ont été tués dans la capitale française, Paris, après avoir participé à des manifestations pacifiques pour réclamer l'indépendance et dénoncer les mesures discriminatoires et répressives», estimant que cette «convergence entre littérature et histoire confirme que la parole et la mémoire sont les deux facettes d'une même cause». Lors de son discours de bienvenue, Messaoud Alghem, PDG de l'ANEP, a pour sa part, tenu à rendre hommage aux victimes algériennes des manifestations du 17 octobre 1961 à Paris. « Sortis manifester pacifiquement et qui ont été massacrés », a-t-il dit. En conclusion, le ministre a rappelé avoir assisté, en 2001, à une cérémonie en hommage à Assia Djebbar en Allemagne, aux côtés de l'ancienne ministre, moudjahida et écrivaine Zhor Ounissi, considérant que cet hommage «témoigne de la fierté de l'Etat algérien à l'égard de cette figure littéraire et de son œuvre raffinée, qui a rayonné sur tous les continents». soulignons également qu'à l'occasion de la cérémonie, le trophée officiel du Grand Prix Assia Djebbar du roman a été dévoilé. Approuvé lors de cette 8e édition, il sera également attribué lors des éditions futures. Le Grand Prix Assia-Djebbar du roman a été créé en 2015 en hommage à l'écrivaine et universitaire algérienne Assia Djebbar (1936-2015), considérée comme l'une des figures majeures de la littérature algérienne.

Synthèse R. C.

PATRIMOINE RUPESTRE
Djanet accueille le premier festival international

Placée sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, la première édition du Festival international de l'art rupestre se tiendra du 20 au 24 octobre à Djanet. L'événement ambitionne de mettre en lumière la richesse du patrimoine rupestre algérien et de renforcer les efforts consacrés à sa protection, à son étude et à sa valorisation. L'Algérie consacre une manifestation internationale à l'un des témoins les plus précieux de son histoire et de la mémoire humaine. Organisée par le ministère de la Culture et des Arts, la première édition du Festival international de l'art rupestre réunira, du 20 au 24 octobre 2026 à Djanet, des acteurs scientifiques et culturels autour de la préservation et de la valorisation de ce patrimoine. Le festival entend notamment mettre en évidence la valeur universelle des sites d'art rupestre, en particulier ceux du Tassili n'Ajjer, dont les représentations constituent un témoignage exception-



nel sur les sociétés humaines, leur environnement et leurs modes de vie à travers les âges.

UN RENDEZ-VOUS
SCIENTIFIQUE ET CULTUREL

Au programme figurent des rencontres scientifiques internationales, des expositions thématiques, un forum consacré à la protection des sites

archéologiques ainsi que des journées du film archéologique. Une résidence artistique sera également organisée au profit des étudiants des écoles des beaux-arts à Djanet. À travers ces activités, la manifestation entend favoriser les échanges d'expériences et de connaissances entre spécialistes, tout en sensibilisant à l'importance de la sauvegarde des sites rupestres.

PRÉSERVER
ET VALORISER
UN HÉRITAGE MILLÉNAIRE

Au-delà de cette première édition, le festival ambitionne de s'inscrire dans la durée en devenant un rendez-vous scientifique annuel. Il vise notamment à développer les méthodes de documentation du patrimoine rupestre et à renforcer les mécanismes de conservation des sites. Sa valorisation s'inscrit également dans une perspective de développement du tourisme culturel durable, susceptible de contribuer au rayonnement du patrimoine national et à l'attractivité de la région de Djanet. À travers cette initiative, les pouvoirs publics réaffirment leur volonté de protéger et de transmettre le patrimoine culturel algérien aux générations futures, tout en consolidant la place de l'Algérie dans les domaines de l'étude, de la préservation et de la mise en valeur de l'art rupestre.

R. C.

VIANDES IMPORTÉES, SPÉCULATION, PRIX

Tebboune ordonne une enquête

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, hier, l'ouverture d'une enquête immédiate sur les pratiques de certains importateurs de viandes, soupçonnés de contribuer à la rétention des produits et à la hausse des prix. Le chef de l'État a également ordonné l'élaboration d'un texte pour réglementer l'activité des intermédiaires de vente entre producteurs et consommateurs.



Réuni sous la présidence du chef de l'État, le Conseil des ministres a examiné un mécanisme de suivi quotidien des prix et de la disponibilité des produits de large consommation sur l'ensemble du territoire national. À cette occasion, Abdelmadjid Tebboune a ordonné une série de mesures destinées à lutter contre les pratiques spéculatives et à mieux encadrer les circuits de commercialisation. La principale mesure concerne le marché des viandes importées. Le président de la République a chargé le Premier ministre d'ouvrir «une enquête immédiate sur le rôle négatif de certains importateurs dans les pratiques de rétention et la hausse des prix des viandes importées», précise le communiqué du Conseil des ministres. Les investigations devront également porter sur les prix pratiqués par les bouchers commercialisant ces viandes à des tarifs équivalents à ceux des viandes locales. L'enquête devra aussi examiner l'«écart entre les prix des viandes importées dans les boucheries des différentes wilayas, et même entre les quartiers», souligne la même source.

LES INTERMÉDIAIRES DANS LE VISEUR

S'agissant des produits de consommation de base, le chef de l'État a ordonné «l'élaboration d'un projet de texte visant à encadrer strictement l'activité des intermédiaires de vente entre les producteurs et les citoyens». Le chef de l'État a également ordonné l'élaboration, au niveau du ministère du Commerce intérieur, d'«un dispositif de plafonnement des prix et de fixation des marges bénéficiaires pour les légumes, les légumineuses, les pâtes alimentaires et les viandes, en tenant compte des chaînes de production et de commercialisation». Autre mesure annoncée : la mise en place d'un mécanisme d'intervention sur les marchés locaux afin de limiter les fluctuations des prix.

DES STOCKS POUR AMORTIR LES HAUSSES DES PRIX

Le ministre de l'Intérieur, en coordination avec les walis, devra, selon le communiqué, élaborer un dispositif permettant d'acheter les excédents de production disponibles localement, de les stocker, puis de les remettre sur le marché dès l'apparition des premiers signes de variation des prix. Cette intervention vise à «préserver le pouvoir d'achat des citoyens». Le renforcement de la surveillance des marchés est aussi au cœur de cette stratégie. Un système décentralisé sera ainsi confié aux directeurs du commerce, sous la responsabilité des walis, qui seront chargés du suivi quotidien des prix des produits de grande consommation à l'échelle locale. Les brigades de contrôle des prix relevant du ministère du Commerce intérieur devront, pour leur part, être renforcées. Il est ainsi prévu «des inspections quotidiennes sur le terrain tout au long de l'année», afin d'assurer une surveillance permanente des pratiques commerciales.

UNE BASE DE DONNÉES NUMÉRIQUE POUR DÉTECTER LES ANOMALIES

Le dispositif de contrôle sera renforcé par un outil numérique destiné à améliorer la circulation de l'information et la rapidité des interventions. Le ministère de l'Intérieur, le ministère du Commerce intérieur et le Haut-Commissariat à la numérisation sont chargés de coordonner leurs efforts pour créer une base de données numériques consacrée au suivi des prix. Cette plateforme devra servir de «mécanisme d'alerte» permettant aux services concernés d'intervenir lorsque les prix connaissent une hausse anormale afin de rétablir l'équilibre du marché.

PHOSPHATES : ACCÉLÉRER LE PROJET DU PORT D'ANNABA

La réunion du Conseil des ministres a également porté sur l'avancement de la

ligne ferroviaire minière reliant Bled El Hadba au port d'Annaba, ainsi que sur la réalisation du quai minéralier prévu dans le cadre de l'extension de cette infrastructure portuaire. Le président de la République a souligné que «le quai phosphatier du port d'Annaba est devenu un enjeu régional et méditerranéen qu'il faut impérativement gagner», appelant à son exploitation dans les meilleurs délais. Le Conseil des ministres a, par ailleurs, décidé le lancement immédiat, à partir de Tamanrasset, du projet de ligne ferroviaire reliant Laghouat, El Meniaa, In Salah et Tamanrasset.

DESSALEMENT : PRIORITÉ À TROIS WILAYAS

Le troisième dossier examiné concerne les marchés de travaux attribués selon la procédure de négociation directe pour le raccordement des conduites d'adduction aux nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer dans les wilayas de Chlef, Mostaganem et Tlemcen. Le président de la République a insisté sur la nécessité de prendre en charge dans «les meilleurs délais» l'approvisionnement de ces trois wilayas en eau dessalée, en raison de leur caractère prioritaire. L'extension de ce dispositif à d'autres wilayas devra être précédée d'études techniques au cas par cas qui devraient déterminer avec précision les ressources locales en eaux superficielles et souterraines avant d'envisager le recours au dessalement. Abdelmadjid Tebboune a, en outre, réitéré la nécessité d'un «contrôle rigoureux de l'octroi des autorisations de forage de puits» afin de protéger les ressources en eaux souterraines. Le chef de l'État a enfin chargé le gouvernement d'intégrer ces deux orientations dans le projet de loi d'orientation agricole en cours d'élaboration. Le texte sera présenté à un prochain Conseil des ministres consacré au secteur de l'agriculture.

Synthèse R. N.

ÉLECTIONS LOCALES

Le nombre de candidats en hausse par rapport à 2021

Le nombre de candidats à l'élection des membres des Assemblées populaires de wilayas (APW), prévue le 28 novembre prochain, a augmenté de 13,56 %, celui des candidats aux Assemblées populaires communales (APC) ayant progressé de 22,70 % par rapport aux précédentes élections locales de 2021, a indiqué, hier, un communiqué de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie). Concernant les APW, le nombre de sièges à pourvoir lors du scrutin du 28 novembre s'élève à 2.855, contre 2.350 sièges lors des élections du 27 novembre 2021. Le nombre de listes déposées est de 434 pour les prochaines élections, contre 430 pour les locales de 2021, celui des candidats étant passé de 18.910 en 2021 à 21.476 pour les prochaines élections locales. Ainsi, le nombre de candidats aux APW s'est élevé à 2.566, soit une augmentation de 13,56%, les sièges attribués pour l'élection des membres des APW ayant augmenté de 505, soit une progression de 21,48 %. S'agissant des APC, le nombre de sièges est passé de 24.891 lors des locales de 2021 à 26.575 pour celles du 28 novembre prochain. Le nombre de listes déposées était de 5.848 listes en 2021, contre 5.631 enregistrées pour le scrutin du 28 novembre. Concernant le nombre de candidats aux APC, il s'est établi à 115.230 lors des dernières élections locales, contre 141.388 candidats pour le prochain scrutin. Le nombre de candidats aux APC a ainsi augmenté de 26.158, soit une hausse de 22,70%, le nombre de sièges réservés à ces élections ayant progressé de 1.684 sièges, soit une augmentation de 6,76%.

SECOND TOUR PRÉLIMINAIRE DE LA LDC (RANGERS 2-0 MC ALGER)

Le Mouloudia craque dans le dernier quart d'heure

Le MC Alger a connu une fin de match difficile face aux Rangers, s'inclinant sur le score de 2-0 lors du deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions africaine. Le Mouloudia a finalement craqué dans le dernier quart d'heure, laissant les Nigériens prendre un avantage important. Le Doyen a résisté pendant une grande partie de la rencontre, mais n'a pas réussi à préserver son résultat jusqu'au coup de sifflet final. Cette défaite complique la situation du MC Alger avant la suite de cette double confrontation. Les hommes du Mouloudia devront désormais se remobiliser et préparer la manche retour avec l'obligation de montrer un tout autre visage pour espérer renverser la situation et poursuivre leur aventure continentale. Malgré ce revers, la qualification reste l'objectif principal du club algérois. Le MCA devra toutefois afficher davantage de solidité défensive et d'efficacité offensive pour entretenir l'espoir d'une remontée. Il est désormais attendu au tournant.

Rafik G.

COUPE DE LA CAF

L'USMA qualifiée sans jouer

L'USM Alger accède directement à la phase de groupes de la Coupe de la Confédération africaine, après le retrait de son adversaire, The Panthers FC, au deuxième tour préliminaire. Le club de Guinée équatoriale a annoncé hier cette décision, motivée par des difficultés financières qui l'empêchent de poursuivre la compétition. Dans son communiqué, la direction explique avoir épuisé ses ressources après avoir dû disputer ses précédentes rencontres continentales hors de ses bases, faute de stade homologué par la Confédération africaine de football (CAF). Les déplacements au Cameroun, puis au Togo, ont lourdement pesé sur les finances du club, désormais incapable de financer le voyage vers l'Algérie. The Panthers affirme avoir multiplié les démarches pour éviter ce forfait. Il a notamment tenté de faire homologuer le stade de Mongomo, envisagé de jouer à Douala, puis proposé à l'USMA d'organiser les deux rencontres en Algérie, en lui cédant les droits d'organisation. Aucune de ces solutions n'a toutefois abouti. Le club déplore également ne pas avoir reçu l'aide financière attendue de la CAF, affirmant ne plus disposer des moyens nécessaires pour couvrir les frais de transport, d'hébergement et de restauration de sa délégation. La direction insiste sur le caractère exclusivement économique de ce retrait, qui prive l'équipe d'une poursuite de son parcours africain.

R. N.